

Recherches sociographiques



L'impact du double revenu sur la structure des besoins dans les ménages

Simon Langlois

Volume 25, numéro 2, 1984

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/056093ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/056093ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Langlois, S. (1984). L'impact du double revenu sur la structure des besoins dans les ménages. *Recherches sociographiques*, 25(2), 211–265.
<https://doi.org/10.7202/056093ar>

Résumé de l'article

Une nouvelle forme de stratification socio-économique apparaît, dans les ménages familiaux, entre les ménages à simple et à double revenu, résultat inattendu de l'activité professionnelle des deux conjoints. La structure de la consommation et le niveau des dépenses, classées selon les types d'objets de consommation et la fonctionnalité, sont largement modifiés, d'abord par la hausse du niveau de vie consécutive à l'arrivée d'un second revenu. Mais le double revenu a aussi plusieurs effets spécifiques sur les budgets, qui les marquent de façon différente selon la présence de certaines caractéristiques, dont l'âge du chef de ménage et le mode d'occupation du logement. Deux modèles de restructuration des budgets sont observables. Le premier privilégie la fonction habitation, ce qui contraint les autres fonctions de consommation. Dans le second modèle, les fonctions loisirs et transports, de même que les dépenses pour l'intérieur du foyer augmentent leur poids dans les budgets. Cette restructuration est fonction de deux styles de vie fort différenciés, observables dans les ménages à deux revenus.

L'IMPACT DU DOUBLE REVENU SUR LA STRUCTURE DES BESOINS DANS LES MÉNAGES *

Une nouvelle forme de stratification socio-économique apparaît, dans les ménages familiaux, entre les ménages à simple et à double revenu, résultat inattendu de l'activité professionnelle des deux conjoints. La structure de la consommation et le niveau des dépenses, classées selon les types d'objets de consommation et la fonctionnalité, sont largement modifiés, d'abord par la hausse du niveau de vie consécutive à l'arrivée d'un second revenu. Mais le double revenu a aussi plusieurs effets spécifiques sur les budgets, qui les marquent de façon différente selon la présence de certaines caractéristiques, dont l'âge du chef de ménage et le mode d'occupation du logement. Deux modèles de restructuration des budgets sont observables. Le premier privilégie la fonction habitation, ce qui contraint les autres fonctions de consommation. Dans le second modèle, les fonctions loisirs et transports, de même que les dépenses pour l'intérieur du foyer augmentent leur poids dans les budgets. Cette restructuration est fonction de deux styles de vie fort différenciés, observables dans les ménages à deux revenus.

Les enquêtes budgétaires remontent aux origines mêmes de la sociologie et, dès le début, elles ont été étroitement liées à l'étude des changements sociaux. (PREVESLOU, 1968.) Au siècle dernier, en effet, l'urbanisation et l'industrialisation des sociétés occidentales bouleversaient les modes de vie des familles, bouleversements que les sociologues ont décrits à l'aide des budgets familiaux. (F. LEPLAY, E. ENGEL, M. HALBWACHS.) On peut revenir à cette technique classique pour dégager les transformations dans les façons de vivre attribuables à l'avènement d'un second revenu, puisqu'un nombre croissant de ménages disposent de revenus provenant du travail des deux conjoints. S'il est possible de chiffrer avec assez de justesse le taux de participation au marché du travail des hommes et des femmes et son évolution dans le temps, l'effet du double salaire sur les comportements économiques des ménages est beaucoup moins connu. On a

* Recherche subventionnée par le Conseil québécois de la recherche sociale. (Subvention RS 512-A82.)

effectué un grand nombre de travaux sur l'emploi du temps des couples et surtout sur le partage des tâches domestiques dans les ménages à un et à deux revenus, notamment au moyen de grandes enquêtes sur les budgets-temps, mais il y a très peu d'études qui ont analysé l'impact de la double participation des conjoints au marché du travail sur les dépenses des ménages et sur la structure de la consommation.

Myra STROBER (1977) a examiné les données de l'enquête américaine de 1968 sur les finances et les dépenses des consommateurs. Elle rapporte que les ménages à double revenu dépensent davantage que les autres parce que le travail des femmes diminue le besoin d'épargner en vue d'accumuler une réserve pour parer à l'éventualité de la perte d'emploi du mari. Elle observe que le travail salarié des femmes n'a pas d'effet, à revenu constant, sur l'achat d'un certain nombre de biens durables, la consommation de ceux-ci étant plutôt affectée par le revenu total, l'âge et la scolarité des conjoints. Un autre article (STROBER et WEINBERG, 1977) reprend l'analyse des mêmes données afin de montrer jusqu'à quel point le salaire des femmes actives et l'entrée sur le marché du travail des femmes auparavant inactives avaient affecté la décision d'acheter certains biens durables, le montant consacré à l'achat de ces biens et les dépenses pour les vacances et la scolarisation supérieure des enfants. Le revenu familial total s'est avéré déterminant dans les modèles utilisés, mais non l'activité professionnelle des femmes, pour prédire la probabilité d'acheter les biens durables retenus ou pour expliquer le niveau des dépenses. Pour les auteurs, le travail des femmes affecte la consommation, mais seulement par le biais d'une augmentation du revenu familial.

Cette analyse porte sur quelques items seulement, qui représentent une faible proportion des dépenses totales des ménages, et les auteurs ne peuvent pas, sur cette base, mesurer l'impact du travail salarié des femmes sur l'ensemble de la consommation des ménages. Par ailleurs, en incluant le revenu des femmes dans le total des revenus du ménage, les auteurs n'arrivent pas à observer l'effet du travail féminin qui s'exerce par le biais du revenu. La mesure du revenu doit être moins agrégée, à notre avis, afin de faire ressortir l'effet de l'activité des femmes qui travaillent à temps plein et à temps partiel. Mais l'analyse de Strober soulève d'autres critiques qui en limitent la portée. Elle porte sur un échantillon de biens durables, limités à ceux qui sauvent du temps pour effectuer les tâches domestiques (lave-vaisselle, cuisinière, etc.) et à trois autres biens (téléviseur couleur, téléviseur noir et blanc et meubles). Or cet échantillon restreint de biens durables inclut en fait des biens banalisés, dont la possession est généralisée ou presque dans tous les ménages. Il s'agit, par conséquent, de biens peu discriminants pour montrer l'effet d'une variable comme le revenu salarié des femmes. Les auteurs prennent d'ailleurs soin de préciser à plusieurs reprises que leurs observations sur l'absence d'effet du travail salarié des femmes ne valent que pour les biens retenus dans leur analyse,

ce qui en limite beaucoup la portée. Enfin, Strober et Weinberg effectuent une analyse de régression sur les dépenses encourues pour l'achat de ces biens durables au cours de l'année, mais seulement dans le groupe des ménages qui ont effectivement acheté de tels biens. Il n'est donc pas surprenant de trouver peu de différences entre les deux types de ménage. Pour vraiment mesurer l'impact du double salaire sur l'achat des biens durables, il faudrait comparer les dépenses de tous les ménages à un et à deux revenus, et non seulement les dépenses des seuls ménages qui ont effectué un achat durant l'année.

En France, TABARD et CLAPIER (1979) soutiennent que l'effet propre du travail salarié des femmes sur la consommation est somme toute assez faible, lorsqu'on tient constantes les autres variables susceptibles de faire varier les fonctions de consommation. Ils observent un effet propre du salaire des femmes sur les dépenses pour les vêtements, les vacances et la cantine, mais « pas de différence manifeste, résultat particulièrement étonnant, pour les rubriques : la possession de voiture, les consommations hors domicile (sauf le restaurant), les flux de gros équipements ménagers, l'accession à la propriété » (p. 179). D'après eux, l'effet du travail salarié des femmes s'exercerait plutôt par le biais du revenu. Comme c'était le cas pour l'article de Strober, leur analyse ne permet cependant pas de dégager l'importance de cet effet du travail féminin qui s'exerce par le biais du revenu.

R.A. WILLIAMS (1978) a analysé l'impact du travail salarié des femmes sur les dépenses et la structure des budgets d'après les données de l'enquête australienne sur les dépenses des ménages menée en 1967-1968. Il a montré que l'activité de l'épouse avait pour effet de réduire les coefficients budgétaires de l'alimentation et du logement, favorisant ainsi l'augmentation de la proportion du budget consacrée à toutes les autres fonctions, notamment l'habillement. Il ressort de cette étude que l'effet du salaire des femmes dans les ménages à double revenu s'exerce aussi en interaction avec d'autres variables. Le salaire gagné par les femmes favorise l'augmentation de la consommation de biens durables, surtout chez les jeunes couples ; ceux-ci épargnent davantage lorsque la femme est active à l'extérieur du foyer ; ou encore, le double salaire provoque une plus forte augmentation de la consommation de vêtements et de loisirs dans les couples âgés. Bref, contrairement aux recherches précédemment citées, l'économiste australien montre que le salaire de l'épouse a un impact significatif sur la structure du budget.

Au Canada, AGARWALA et DRINKWATER (1972) ont observé que le travail des femmes à l'extérieur du foyer avait un effet significatif sur la propension marginale à consommer des biens durables et semi-durables, d'après les données des enquêtes de Statistique Canada sur les dépenses des ménages menées en 1964 et 1967.

Ces recherches sur l'impact du travail salarié des femmes révèlent des résultats divergents : les unes donnent à penser que cet impact est d'abord causé

par l'augmentation du revenu attribuable à l'arrivée d'un second salaire et les autres concluent plutôt qu'il y a un effet propre du double salaire sur la consommation. Ces différences s'expliquent en partie par le fait que les chercheurs ne se posent pas les mêmes questions et surtout parce que les méthodes proposées sont différentes. D'où l'importance de bien spécifier la position de notre problème.

Nous nous proposons ici d'analyser l'effet du double revenu sur la structure de la consommation dans les ménages québécois. L'analyse ne met pas uniquement l'accent sur l'impact du travail salarié des femmes dans les ménages, mais plutôt sur l'impact du double revenu, ce qui est différent. Le salaire des femmes n'est pas considéré comme un second salaire auquel il serait possible d'attribuer des effets spécifiques. On sait par exemple que les frais de garde d'enfants sont élevés dans les ménages à double revenu. Il serait hasardeux de les imputer au seul fait que la femme travaille, puisque l'absence du mari y est aussi pour quelque chose. C'est parce que les deux conjoints occupent un emploi en dehors du foyer que les frais de garde sont élevés. De même, chacun des conjoints paiera plus d'impôts sur le revenu si l'autre reçoit aussi un salaire. Quoi qu'il en soit du mode de gestion, le budget d'un ménage à double revenu n'est pas seulement l'addition de deux revenus différents et séparables dont on pourrait étudier l'affectation ; ce budget est au contraire une nouvelle réalité qu'il faut analyser comme une totalité propre. Il n'est pas possible d'attribuer au seul salaire de la femme l'augmentation ou la diminution de tel type de dépenses dans les familles à double revenu, parce que ce salaire crée une nouvelle structure d'interaction dans le ménage, structure en fonction de laquelle il faut expliquer les conduites. Cette perspective n'est pas nouvelle ; elle caractérisait déjà les travaux de Maurice Halbwachs.¹

La diversité des modes de participation au marché du travail des deux conjoints est une seconde raison qui appuie notre choix de poser le budget familial comme un tout auquel contribuent l'homme et la femme. Bien sûr, lorsque nous comparons les budgets des ménages dans lesquels les deux conjoints travaillent à temps complet et ceux des ménages qui n'ont qu'un seul pourvoyeur, nous opposons en fait des ménages dans lesquels l'épouse travaille et des ménages dans lesquels l'épouse ne travaille pas, puisqu'une très faible proportion de ménages complets n'ont qu'un seul pourvoyeur de sexe féminin. La comparaison de ces deux types particuliers de ménages permet effectivement de voir comment se transforme le budget des ménages dans lesquels les femmes occupent un emploi. Mais ces deux types ne représentent qu'environ la *moitié*

1. « Quand un ménage décide de se nourrir, de se vêtir, de se loger de telle façon, il y a bien entre le père et la mère, et encore entre d'autres parents, ou des enfants âgés, un échange de remarques, quelquefois des discussions et une entente, mais ce qui domine tout cela est ce sur quoi ils finissent ou commencent à s'accorder, c'est l'idée de ce qui convient à la famille envisagée comme un tout. » (M. HALBWACHS, *La classe ouvrière et les niveaux de vie*, 1913 : 416.)

des ménages familiaux. Ainsi, il y a un nombre élevé de ménages qui comptent une femme comme principal pourvoyeur, notamment lorsque l'homme travaille à temps partiel, lorsqu'il occupe des emplois saisonniers, ou lorsqu'il est sans emploi une partie de l'année. Dans ce cas, le revenu principal est souvent celui de la femme, même si l'homme reçoit lui aussi un certain salaire durant l'année ; il serait alors erroné de poser le revenu de la femme comme un second revenu qui s'ajoute à celui du mari.

La comparaison des budgets des ménages à double et à simple revenu permet de caractériser les modifications dans les besoins qui sont attribuables à la présence de deux revenus. Opératoirement, le budget d'un ménage mesure les besoins effectivement ressentis en indiquant quelles sont les dépenses que ses membres ont jugé nécessaire d'effectuer. (TREMBLAY et FORTIN, 1964.) Nous ne nous attarderons pas à l'étude du contenu des dépenses et, partant, à l'identification des besoins eux-mêmes. Concrètement, nous ne pourrons pas dégager quels sont les types de meubles ou d'autos qui sont consommés, ni quels sont les types de loisirs qui sont fréquentés, etc. Il sera donc impossible de définir les changements qualitatifs observables dans les objets consommés par les ménages disposant de deux revenus, si ce n'est par le biais d'une augmentation du coût qui accompagne souvent une meilleure qualité. Notre attention se portera plutôt sur l'analyse des dépenses des ménages à un et à deux revenus, et sur l'identification de la structure des besoins, caractérisée à partir de l'importance relative des coefficients budgétaires dans les deux types de ménages.

Les dépenses seront classées selon deux critères : leur durabilité et leur fonction. Ces deux dimensions n'ont pas été retenues parce qu'elles seraient plus importantes que d'autres. Un peu comme la parole est porteuse à la fois d'informations et de sens, les objets consommés expriment et satisfont des besoins, mais ils sont en même temps signifiants et ils s'inscrivent dans un imaginaire qui transcende et déborde largement leur utilité immédiate. Les sociologues ont longuement analysé la connotation des objets, leur sens et leur place dans l'imaginaire social, mais ils semblent avoir abandonné l'analyse de leur utilité aux seuls économistes. Pourtant, celle-ci présente beaucoup d'intérêt pour le sociologue, comme l'avait bien vu Halbwachs. Les stratégies de « la distinction » sont maintenant bien connues et on a longuement décortiqué comment l'ordre du désir entraîne la consommation dans une spirale presque sans fin. (J. Baudrillard, *Le système des objets*.) Mais les fonctions manifestes des objets ne sont pas seulement des masques sans intérêt, porteurs d'effets de code (M. Guillaume, *Le capital et son double*) ; elles marquent aussi le mode de vie des ménages.

Un même besoin ou une même fonction peuvent être satisfaits ou remplis de diverses façons. On se divertit au moyen d'objets possédés (appareils privés de spectacles : télévision, vidéo-cassettes, cinés, etc.) mais aussi en faisant appel

à des services (cinémas, etc.); on se transporte par des moyens privés ou publics; on se nourrit chez soi, mais aussi au restaurant. La logique de ces diverses formes de consommation doit-elle être cherchée uniquement du côté de l'imaginaire? La prolifération des objets et des services consommés n'est pas seulement le produit de la distinction, sans cesse à refaire; elle est aussi rendue possible par le développement de la technologie et par l'efficacité du système de production. L'auto distingue, c'est certain; elle véhicule des effets de code mais elle transporte aussi des gens. Sans elle, les grandes banlieues et les centres d'achats périphériques ne se seraient sans doute pas autant développés; et sans les banlieues l'auto personnelle ne serait pas un besoin aussi fondamental: modes de vie et objets consommés sont fortement dépendants l'un de l'autre. C'est dire que le mode de vie des ménages à deux pourvoyeurs implique la satisfaction de certains besoins nouveaux, dont on peut dégager un effet spécifique sur la consommation.

Notre univers d'enquête est constitué des ménages familiaux, formés d'une femme et d'un homme mariés ou l'équivalent, dont le chef, ou personne de référence,² est âgé de vingt à soixante-quatre ans. Seront donc exclus les ménages ne comprenant qu'une seule personne, les familles monoparentales, les ménages de retraités et les couples inactifs (étudiants, assistés sociaux). Cette exclusion s'explique évidemment par le problème posé ci-dessus, soit la comparaison des ménages disposant d'un seul ou de deux revenus. Les données analysées sont tirées de l'enquête sur les dépenses des ménages canadiens, menée par Statistique Canada en février et mars 1979 et portant sur l'année civile 1978. Cette enquête a été effectuée auprès d'un échantillon de 1 868 unités de consommation au Québec; de ce nombre, nous avons isolé 539 unités à double revenu et 632 à simple revenu.³

I. LE BUDGET GLOBAL

Nous avons construit une typologie de l'activité professionnelle des couples à partir de deux dimensions, le sexe et le mode de participation au

2. Un nombre grandissant de femmes sont maintenant le principal soutien de la famille. Pour tenir compte de ce fait, l'INSEE (France) remplace le terme chef de ménage par « personne de référence », plus neutre mais imprécis.

3. Nous avons travaillé à partir de la bande de micro-données *Enquête sur les dépenses des ménages*, qui contient les données recueillies en 1978. Le lecteur trouvera dans la publication de Statistique Canada, *Dépenses des familles au Canada, 1978*, cat. 62551, les renseignements techniques sur la méthode d'enquête. Nous avons travaillé avec les données pondérées représentant l'ensemble des ménages du Québec, mais en divisant ce dernier ensemble par un facteur qui a réduit la taille de l'échantillon analysé pour le faire correspondre à la taille de l'échantillon recueilli sur le terrain. La taille des deux sous-groupes de ménages à un et à deux revenus pourra varier d'une unité à cause de l'arrondissement. Tous les calculs faits à partir de cette base de données ont été effectués par nous-même.

marché du travail. Nous distinguons trois modes de participation : travailler à temps plein, à temps partiel ou être sans emploi durant toute l'année. Le travail à temps partiel désigne ici un emploi occupé pendant moins de trente heures par semaine, ou encore un emploi à temps complet occupé au cours d'une période inférieure à quarante-huit semaines. Le croisement de ces deux dimensions donne huit types de ménages. (Tableau 1.)

Dans notre échantillon, 46 % des ménages comptent deux pourvoyeurs et 54 % n'en comptent qu'un seul. Le principal type de ménage est encore celui dans lequel l'homme a été actif à temps complet toute l'année et la femme, inactive sur le marché de l'emploi, type qui compte 42.5 % des ménages. Très rares sont les ménages familiaux dans lesquels la femme a été l'unique soutien économique durant toute l'année. Les ménages qui comptent deux conjoints actifs à temps complet sont encore peu répandus (16.6%). Le type de ménage dans lequel l'homme est actif à temps plein alors que la femme travaille à temps partiel (ou une partie de l'année) est plus fréquent (17.5 %) que celui dans lequel c'est l'homme qui occupe un emploi à temps partiel et la femme, un emploi à temps complet (3.2%). Par ailleurs, 8.7% des ménages sont composés de deux pourvoyeurs travaillant à temps partiel, au sens où nous l'avons défini plus haut. Cette typologie indique clairement que les femmes travaillent plus souvent à temps partiel que les hommes.

a) *Les revenus*

Nous avons isolé dans le tableau 1 les revenus moyens de l'homme, de la femme et des autres membres de la famille. La moyenne des revenus de ces derniers est faible à cause du petit nombre de ménages qui comptent une autre personne disposant d'un revenu, ou encore parce qu'il s'agit souvent de revenus marginaux. Signalons que les revenus incluent non seulement les salaires et revenus d'emploi, mais aussi les revenus de placements, les paiements de transferts gouvernementaux (allocations familiales, allocations de chômage, etc.) et les revenus divers (rentes personnelles, etc.), ce qui explique que les femmes inactives disposent d'un certain niveau de revenu. Les héritages, cadeaux, gains à la loterie, etc. sont classés dans les autres rentrées monétaires.

Les revenus bruts moyens sont plus élevés (\$25 836) dans les ménages qui comptent deux pourvoyeurs que dans ceux qui n'en comptent qu'un seul (\$21 820), l'écart étant de 18.4%. Les revenus sont cependant beaucoup plus élevés dans les ménages qui comptent deux conjoints actifs à temps plein (\$30 246), les hommes recevant en moyenne \$17 293, les femmes, \$11 666 et les autres membres, \$1 287. Le revenu moyen des femmes diminue de moitié lorsqu'elles travaillent à temps partiel. Les hommes qui travaillent à temps partiel ou seulement une partie de l'année ont en général des revenus moyens

TABLEAU 1

Revenus des ménages familiaux d'après différents critères, selon la typologie des ménages, Québec, 1978,
(en dollars)

TYPE DE MÉNAGE H F	REVENU BRUT				TOTAL	AUTRES RENTÉES MONÉTAIRES (a)	REVENUS NETS APRÈS IMPÔTS (b)	RESSOURCES NETTES APRÈS IMPÔTS (a + b)	N	%
	Homme	Femme	Autres membres							
<i>Deux pourvoyeurs:</i>					25 836	504	20 924	21 428	539	46.0
1. Plein plein	16 328	8 205	1 303		30 246	467	23 942	24 409	194	16.6
2. Plein partiel	17 293	11 666	1 287		25 261	505	20 571	21 076	205	17.5
3. Partiel plein	18 505	5 500	1 256		24 122	577	19 988	20 565	38	3.3
4. Partiel partiel	11 407	10 667	2 048		19 233	542	16 233	16 775	102	8.7
11 965	6 118	1 150								
<i>Un pourvoyeur:</i>					21 820	408	17 633	18 041	632	54.0
5. Plein inactive	19 070	365	2 385		23 179	405	18 487	18 892	498	42.5
6. Partiel inactive	20 617	291	2 271		16 834	429	14 516	14 945	127	10.8
7. Inactif plein	13 806	218	2 810		21 231	245	18 661	18 906	3	0.3
8. Inactif partiel	5 967	8 991	6 273		10 289	213	9 188	9 401	4	0.4
2 270	8 019	—								
TOTAL	17 806	3 978	1 886		23 670	452	19 149	19 601	1 171	100.0

plus élevés que les femmes, même lorsque celles-ci occupent un emploi à temps complet durant toute l'année.

Il est cependant préférable d'analyser le revenu net après impôts pour donner une idée plus précise des ressources dont disposeront les membres d'un ménage, à cause du niveau élevé des impôts et de leur caractère progressif. L'addition des gains de toute provenance dans les ménages montre un écart de \$3 387 (18.8%) entre les ménages à un seul et à deux pourvoyeurs. Ces écarts s'accroissent lorsqu'on tient compte du type d'activité de la femme. Les ressources totales après impôts personnels des ménages augmentent en moyenne de 29.2% lorsque les deux conjoints travaillent à temps plein, et de 11.6% quand l'épouse travaille à temps partiel, par rapport aux revenus dont disposent les ménages dans lesquels l'épouse ne travaille pas (type 5).

b) *Dépenses courantes, niveau de vie et épargne*

Jusqu'à quel point l'augmentation considérable des revenus dans les ménages à deux pourvoyeurs affecte-t-elle le niveau de vie et la consommation de ses membres? Pour répondre à cette question, nous diviserons d'abord le débit total des ménages en trois grandes catégories: l'ensemble des dépenses courantes, les impôts personnels et l'augmentation de l'actif. Cette dernière catégorie comprend les dépôts bancaires, l'achat d'actions et d'obligations et les remboursements effectués sur le principal de l'hypothèque. Les impôts personnels se limitent aux impôts payés sur le revenu, en excluant les cotisations aux régimes publics de rentes et d'assurance-chômage, qui sont ici assimilés à des dépenses reliées au travail. Le solde constitue l'ensemble des dépenses courantes au sens large, qui servira ici d'indicateur du niveau de vie d'un ménage. L'achat de biens et de services durant une période donnée donne en effet une meilleure idée du niveau de vie que le revenu. Certains ménages peuvent augmenter leur niveau de vie en s'endettant ou en anticipant des revenus futurs et d'autres peuvent restreindre leurs dépenses et donc leur niveau de vie en épargnant davantage et en reportant à plus tard la consommation de biens et de services. Comme il faut tenir compte du nombre de personnes qui composent un ménage, le niveau de vie sera mesuré en divisant l'ensemble des dépenses courantes par le nombre pondéré de membres dans le ménage. La pondération permet de tenir compte des économies d'échelle et des différences de coûts entre les adultes et les enfants. Nous proposons la pondération suivante:

— premier adulte :	1.0
— autre adulte :	0.8
— enfants, 16-17 ans :	0.8
— enfants, 5-15 ans :	0.5
— enfants, 0-4 ans :	0.4

TABLEAU 2

Débit et niveau de vie moyen des ménages familiaux, selon la typologie des ménages, Québec, 1978.
(en dollars)

TYPE DE MÉNAGE		Dépenses courantes	DÉBIT Impôts sur le revenu	Augmentation de l'actif	TOTAL	NIVEAU DE VIE MOYEN	N
H	F						
<i>Deux pourvoyeurs :</i>		19 891	4 912	1 348	26 151	8 272	539
	1. Plein plein	22 183	6 304	1 841	30 328	9 674	194
	2. Plein partiel	19 534	4 689	1 339	25 562	7 548	205
	3. Partiel plein	19 300	4 134	1 340	24 774	8 607	38
	4. Partiel partiel	16 461	3 000	432	19 893	6 931	102
<i>Un pourvoyeur :</i>		17 488	4 187	483	22 158	6 168	632
	5. Plein inactive	18 261	4 692	561	23 514	6 442	498
	6. Partiel inactive	14 738	2 339	116	17 193	5 145	127
	7. Inactif plein	17 265	2 570	2 597	22 432	6 153	3
	8. Inactif partiel	8 448	1 102	840	10 390	4 439	4
TOTAL		18 595	4 521	882	23 998	7 137	1 171

Il serait trop lourd de travailler avec les huit types détaillés de ménages que nous avons distingués. Pour donner une vue d'ensemble, nous les regrouperons en deux grandes catégories, selon le nombre de pourvoyeurs que compte le ménage. Mais comme les femmes ont été et sont encore inactives sur le marché de l'emploi en forte proportion, nous travaillerons aussi avec trois types particuliers de ménages, selon que l'épouse travaille à temps plein, à temps partiel ou qu'elle est inactive alors que son conjoint travaille à temps plein (types 1, 2 et 5). Ces trois types sont les plus populaires au sens statistique du terme et ils représentent plus des trois quarts des ménages familiaux.

Puisque nous nous intéressons à l'impact d'un second revenu sur la structure des budgets, nous avons construit un indice simple en divisant le débit observé dans chacun des types de ménages par celui des ménages disposant d'un seul revenu à temps plein et en multipliant le produit par 100. L'indice donne le montant dépensé dans les autres types de ménages pour chaque \$100 dépensés dans un ménage à un seul pourvoyeur. Le choix du type qui sert de point de comparaison est arbitraire, mais il est préférable à la moyenne générale puisqu'il fait référence à un type concret de ménages.

Les ménages qui comptent deux pourvoyeurs ont affecté aux dépenses courantes \$2 403 de plus que les ménages à un seul pourvoyeur, soit un écart de 13.7%. (Tableaux 2 et 3.) Cette proportion est un peu inférieure à l'écart observé dans l'ensemble du débit qui sépare ces deux catégories de ménages.⁴ On paie davantage d'impôts sur les revenus personnels dans les ménages à deux revenus (\$725 ou 17.3% de plus) mais c'est surtout l'actif (l'épargne au sens large) qui augmente, étant trois fois plus élevé dans les ménages où l'épouse occupe un emploi. Les écarts que nous venons de noter sont encore plus marqués dans les trois types de ménages plus homogènes que nous avons retenus. Les dépenses courantes, les impôts personnels et surtout l'épargne sont plus élevés lorsque les deux conjoints sont actifs à temps plein, alors que c'est principalement l'épargne qui augmente lorsque l'épouse travaille à temps partiel et l'époux, à temps plein. Exprimée en proportion du débit total, l'épargne des ménages qui comptent sur deux revenus à temps plein s'élève à 6.1% du budget total, contre 5.2% si l'épouse travaille à temps partiel et à 2.4% si l'épouse ne travaille pas. Ces premières données laissent supposer que le travail à temps plein de l'épouse a un effet plus marqué sur les dépenses que le travail à temps partiel, tandis que l'écart est moins grand pour ce qui est de l'épargne. Si cela est exact, le travail salarié à temps complet de l'épouse permet aux ménages à deux revenus de se démarquer plus nettement des ménages ne comptant qu'un seul pourvoyeur de sexe masculin.

4. Il existe de petites différences entre le débit total présenté dans le tableau 2 et le revenu total présenté dans le tableau 1. Cette différence est attribuable à l'erreur de report dans les budgets au moment de la cueillette des données.

TABLEAU 3

Indices de débit et du niveau de vie des ménages familiaux, selon la typologie des ménages, Québec, 1978.

TYPE DE MÉNAGE H F	ENSEMBLE DU DÉBIT \$		Dépenses \$		DÉBIT Impôts \$		Actif \$		NIVEAU DE VIE \$	
	Indice	Différence	Indice	Différence	Indice	Différence	Indice	Différence	Indice	Différence
1. Plein plein	129.0	6 814	121.5	3 922	134.4	1 612	328.2	1 280	150.2	3 232
2. Plein partiel	108.7	2 048	107.0	1 273	99.9	-3	238.7	778	117.2	1 106
5. Plein inactive	100.0	—	100.0	—	100.0	—	100.0	—	100.0	—
Deux pourvoyeurs	118.0	3 993	113.7	2 403	117.3	725	279.1	865	134.1	2 104
Un pourvoyeur	100.0	—	100.0	—	110.0	—	100.0	—	100.0	—

Comment se répartissent les ressources supplémentaires qu'apporte le second revenu dans un ménage ? La réponse à cette question exigerait une étude par *panel* du budget des ménages avant que le deuxième conjoint ne commence à travailler et après. Faute de disposer de telles données, nous proposons de considérer les écarts que nous venons de décrire plus haut entre les ménages à double et à simple revenu comme une mesure approximative de l'impact d'un second revenu. En d'autres termes, où vont les \$6 814 supplémentaires observés en moyenne dans les familles disposant de deux revenus à temps plein en 1978 ? Environ le quart va à l'impôt (\$1 612 : 23.7%), l'épargne accapare 18.8% (\$1 280) et le reste (\$3 922 : 57.6%) est dépensé dans le budget courant. (Tableau 3.)

L'impact d'un second revenu sur la consommation et les dépenses courantes apparaît avec encore plus de netteté sur le niveau de vie des ménages, car cette mesure tient compte de la composition de ces derniers. Le niveau de vie est en effet plus élevé de 34.1% dans l'ensemble des ménages à deux revenus et cet écart est beaucoup plus marqué que celui qui vient d'être noté pour les dépenses. La différence entre le niveau de vie des ménages comptant deux pourvoyeurs à temps plein et celui des ménages dans lesquels l'épouse est inactive est encore plus considérable puisqu'elle grimpe à 50.2%, cette différence étant de 17.2% seulement lorsque l'épouse travaille à temps partiel.⁵

c) *Le revenu de l'époux*

Le travail salarié des femmes, surtout lorsqu'elles s'y impliquent à temps plein, provoque donc une importante hausse du niveau de vie des ménages. Mais cet impact est sans doute fort différent selon le niveau de revenu du ménage. Si l'époux gagne un faible salaire, le fait que l'épouse occupe ou non un emploi aura probablement un effet déterminant. Comme c'est l'épouse qui est la plus souvent absente du marché du travail, nous contrôlerons les gains du mari afin de mesurer l'impact du double salaire en fonction du revenu de ce dernier. L'interprétation de ces données doit se faire en tenant compte des remarques énoncées au début du texte : l'impact du salaire de la femme ne peut pas être considéré isolément, car l'affectation du salaire de l'homme est aussi marquée par la présence ou l'absence du salaire de la femme.

Commençons par caractériser les différences de revenus entre les époux en 1978. Globalement, les femmes ont retiré des salaires deux fois moins élevés que les hommes dans les ménages à deux revenus : \$16 328 contre \$8 205. (Tableau 4.) Cet écart s'explique par les différences salariales qui existent entre les sexes et par le fait qu'un grand nombre de femmes occupent un emploi à temps partiel

5. Cette augmentation serait sans doute encore plus importante si l'on pouvait isoler l'apport des autres membres, qui est plus élevé dans les ménages n'ayant qu'un seul pourvoyeur.

TABLEAU 4

Revenus des membres, débit et niveau de vie, selon le nombre de pourvoyeurs et le revenu de l'époux en quartiles, Québec, 1978.

	REVENU DE L'ÉPOUX											
	\$12 504 et moins		\$12 505 à \$16 390		\$16 391 à \$21 118		\$21 119 et plus		TOTAL			
	Deux	Un	Deux	Un	Deux	Un	Deux	Un	Deux	Un		
POURVOYEURS												
Revenu brut, homme (\$)	9 111	9 378	14 267	14 570	18 682	18 643	27 758	30 119	16 328	19 070		
Revenu brut, femme (\$)	7 520	734	7 807	349	8 381	235	9 618	237	8 205	365		
Écart (%)	21.2	—	82.8	—	129.9	—	188.6	—	99.0	—		
Revenus bruts, autres (\$)	1 434	3 392	964	1 961	1 516	2 736	1 350	1 636	1 303	2 385		
Dépenses totales : (\$)	15 578	12 706	18 343	14 650	21 346	17 387	27 110	23 320	19 891	17 488		
indice	122.6	100.0	125.2	100.0	122.2	100.0	116.3	100.0	113.8	100.0		
Impôts personnels (\$)	2 661	1 664	4 091	2 495	5 540	3 770	8 837	7 781	4 912	4 187		
Augmentation de l'actif (\$)	154	- 625	1 075	119	1 749	837	3 135	1 226	1 348	483		
Niveau de vie : (\$)	6 820	4 454	7 937	5 515	8 584	5 944	10 632	8 157	8 272	6 168		
indice	153.1	100.0	143.9	100.0	144.4	100.0	130.3	100.0	134.1	100.0		
N	166	131	151	142	114	179	108	180	539	632		

dans ces ménages à deux revenus. L'écart varie cependant de façon considérable lorsqu'on contrôle le niveau de revenu du mari; il est beaucoup moins grand lorsque l'époux a un revenu peu élevé (\$1 591 ou 21.2%) et il croît de façon presque exponentielle à mesure que s'élève ce revenu, passant à 82.8% dans le second quartile et à 129.9% dans le troisième, pour atteindre 188.6% dans le quatrième. Ce résultat signifie que l'impact du salaire des femmes sera beaucoup plus grand dans les ménages où l'homme gagne peu. Pour illustrer cet effet, comparons l'impact du salaire de la femme dans les ménages à deux revenus selon que l'homme a un salaire bas ou élevé. Dans le premier quartile, l'homme a un revenu moyen de \$9 111 et la femme, de \$7 520: celle-ci apporte un salaire qui équivaut à 82.5% de celui du mari. La somme des revenus de l'homme et de la femme s'établit alors à \$16 631, alors qu'elle n'est que de \$10 112 lorsqu'un seul conjoint est actif. À l'autre extrême, l'homme a un revenu moyen de \$27 758 et la femme, de \$9 618: l'épouse apporte ici un salaire équivalent à 34.7% de celui du mari, dont l'impact sur les dépenses et le niveau de vie sera alors moindre.

Les chiffres globaux sont affectés par le fait qu'un nombre plus grand de femmes travaillent à temps partiel. Aussi isolerons-nous les trois types de ménages dans lesquels l'homme occupe un emploi à temps plein, tout en distinguant le mode d'activité des femmes. (Tableau 5.) Les écarts de revenus sont moins élevés dans les ménages où les deux conjoints sont actifs à temps plein. Les femmes ont même un revenu moyen plus élevé que les hommes lorsque ceux-ci sont des bas salariés. Les écarts salariaux s'agrandissent principalement lorsque l'homme a un revenu élevé. Une fois de plus, ces observations donnent à penser que l'impact du revenu des femmes se fera sentir différemment selon que le statut socio-économique du mari est bas ou élevé.

Ces premières données montrent avec évidence qu'une nouvelle forme de stratification socio-économique est en train de se cristalliser dans nos sociétés industrielles, résultat inattendu de la double participation des conjoints au marché du travail. On sait que la variance des salaires des individus est très grande, ce qui se traduit par d'importantes inégalités de statut social. Parce que les hommes étaient jusqu'à tout récemment les principaux pourvoyeurs dans les ménages, leur statut de bas salarié impliquait également pour leur famille une position socio-économique basse. Cette adéquation est en train de changer depuis qu'une épouse sur deux est active. (V.K. OPPENHEIMER, 1977.) L'activité professionnelle de l'épouse a d'abord comme effet de hausser davantage les ressources des ménages bas salariés, où son salaire représente une proportion beaucoup plus grande du revenu total; en même temps, l'activité des femmes contribue à creuser un écart important entre les ménages à deux revenus et les ménages qui dépendent du seul salaire du mari. La double participation des conjoints au marché du travail crée ainsi une nouvelle forme de stratification entre des ménages qui peuvent être par ailleurs homogènes, selon d'autres

TABLEAU 5

Revenus des membres, débit et niveau de vie pour trois types de ménages, selon le revenu de l'époux en quartiles, Québec, 1978.

TRAVAIL DE LA FEMME	REVENU DE L'ÉPOUX											
	\$12 504 et moins			\$12 505 à \$16 390			\$16 391 à \$21 118			\$21 119 et plus		
	Plein	Partiel	Inactive	Plein	Partiel	Inactive	Plein	Partiel	Inactive	Plein	Partiel	Inactive
Revenu brut de l'homme (\$)	8 894	10 271	10 361	14 349	14 199	14 643	18 596	18 855	18 698	26 000	29 520	30 178
Revenu brut de la femme (\$)	11 965	5 730	801	11 608	6 286	386	12 830	5 098	71	10 018	4 486	245
Écart (%)	-25.7	79.2	—	23.6	125.9	—	45.0	269.9	—	159.5	552.0	—
Revenus bruts, autres (\$)	955	2 416	3 797	576	778	1 950	2 004	1 120	2 584	1 565	1 313	1 629
Dépenses totales : (\$)	15 789	15 726	12 834	20 056	16 768	14 555	24 147	19 122	17 500	27 732	26 315	23 443
indice	123.0	122.5	100.0	137.8	115.2	100.0	138.0	109.3	100.0	118.3	112.3	100.0
Impôts personnels (\$)	3 121	2 813	1 913	5 133	3 297	2 562	6 835	4 561	3 794	9 624	7 991	7 982
Augmentation de l'actif (\$)	217	202	-311	1 873	409	217	1 474	1 979	632	3 538	2 709	1 044
Niveau de vie : (\$)	7 308	6 088	4 322	9 351	7 087	5 497	10 019	7 339	5 961	11 640	9 362	8 304
indice	169.1	140.9	100.0	170.1	128.9	100.0	168.1	123.1	100.0	140.2	112.8	100.0
N	42	33	61	51	70	111	50	52	158	51	50	167

critères, telle la position du mari. On ne peut cependant attribuer à la seule activité professionnelle de l'épouse ce processus d'établissement d'une nouvelle forme d'inégalité des ressources entre les ménages : le salaire de \$25 000 qu'elle apporte n'aura pas la même conséquence si son conjoint gagne \$18 000 ou \$40 000. Vu cette interaction entre les deux revenus, on peut même prévoir que l'augmentation du taux de participation des femmes au marché du travail (actuellement plus faible lorsque le mari a un revenu élevé) et les politiques d'égalité des chances en leur faveur auront comme conséquence inattendue d'augmenter les inégalités entre les ménages familiaux.⁶

L'augmentation des dépenses totales dans les ménages à deux pourvoyeurs n'est pas aussi marquée que celle des revenus, pour diverses raisons. D'abord, parce que les ménages dans lesquels les femmes étaient inactives sur le marché de l'emploi ont pu compter sur un certain apport de ressources monétaires venant des autres membres de l'unité de consommation, mais aussi parce que les revenus supplémentaires des ménages qui comptent deux pourvoyeurs ne sont pas dépensés en entier. Comme les dépenses sont influencées par la composition du ménage, il paraît plus pertinent de faire porter l'analyse sur le niveau de vie. Cette fois, l'effet du double salaire apparaît avec plus de netteté, notamment lorsque l'homme a un salaire peu élevé : le fait que l'épouse occupe un emploi fait augmenter ici le niveau de vie de moitié. Le niveau de vie augmente encore plus fortement lorsque l'épouse occupe un emploi à temps complet : de 70 % environ dans les trois premiers quartiles du revenu du mari, et de 40 % lorsque ce dernier a un revenu élevé.

L'effet du second revenu sur l'épargne va en sens inverse : cette fois l'augmentation est plus nette quand l'époux dispose d'un revenu plus élevé. Comparons les ménages extrêmes sous ce rapport. Chez les bas salariés, le ménage doit s'endetter de \$625 s'il n'y a qu'un seul pourvoyeur et il parvient à épargner \$154 s'il y en a deux. Lorsque le revenu du mari est élevé, l'apport d'un second revenu fait augmenter l'actif, qui passe de \$1 226 à \$3 135. La moitié des ménages disposant d'un seul revenu ne sont pas parvenus à épargner au cours de l'année de l'enquête et lorsque l'homme gagne un salaire peu élevé, le second revenu permet tout au plus d'éviter l'endettement.

Bref, le niveau relatif des dépenses courantes et le niveau de vie augmentent beaucoup dans les ménages à deux revenus, lorsque l'homme gagne un salaire relativement bas ; l'épargne s'élève de façon importante lorsque l'homme a un revenu moyen ou élevé. Le travail salarié des femmes aurait donc un impact

6. « At the moment, the earnings differences for wives of high-earnings husbands and wives of low-earnings husbands are not substantial. Working wives contribute to equality since their earnings are much more equally distributed than those of their husbands. In a non-discriminating, equal participation world, female earnings are apt to be as unequal as those of men. The net result — a more unequal distribution of household income. » (Lester THURLOW, *The Zero-Sum Society*, 1980 : 161.)

différent selon le niveau de revenu de l'époux. Lorsque celui-ci est faible, l'apport d'un second revenu s'avère essentiel à la satisfaction des besoins tels que définis dans le ménage, puisque toutes les sommes gagnées ou presque par les membres du ménage sont alors dépensées. Bien plus, dans les ménages à un seul pourvoyeur, c'est-à-dire lorsque l'épouse est inactive sur le marché du travail, le fait que l'homme apporte un salaire insuffisant provoque l'endettement du ménage. Sans le travail salarié des épouses, ces ménages doivent comprimer des besoins jugés essentiels et ils sont dans l'obligation d'emprunter pour combler les insuffisances de revenus.

d) *Autres facteurs de consommation et d'épargne*

Plusieurs autres facteurs affectent le niveau de vie d'un ménage : le cycle de vie, le mode de résidence (propriétaire/locataire), le milieu de vie rural ou urbain et la scolarité influencent en particulier la participation des femmes au marché du travail et, partant, les ressources monétaires des ménages. Nous effectuerons une analyse de régression de tous ces facteurs sur l'ensemble des dépenses et sur l'épargne, en proposant deux modèles susceptibles de faire ressortir l'impact du travail salarié des deux conjoints. Les variables ont été mesurées de la façon suivante. L'âge du chef de ménage a été regroupé en quatre catégories susceptibles de mesurer différents moments du cycle de vie : moins de 35 ans, 35-44 ans, 45-54 ans et 55-64 ans. Cette façon de faire évite d'avancer l'hypothèse d'un effet linéaire de l'âge, qui serait le même à toutes les étapes du cycle de vie active, ce qui n'est pas le cas. Nous avons distingué les propriétaires avec hypothèque, les propriétaires sans hypothèque et les locataires. Le milieu de vie rural/urbain a été déterminé à partir de la taille de la ville, regroupée en quatre catégories : région urbaine de 100 000 habitants ou plus (en fait, Québec et Montréal), région urbaine comprenant entre 30 000 et 100 000 habitants, région urbaine de moins de 30 000 habitants et région rurale. La taille du ménage a été pondérée selon l'échelle proposée plus haut. Enfin, les revenus des hommes, des femmes et des autres membres du ménage ont été introduits dans l'analyse, de même que les autres rentrées monétaires (cadeaux, gains à la loterie, etc.).⁷

7. Les variables nominales ont été introduites selon la procédure qui consiste à les dichotomiser et à omettre une catégorie dans le modèle, qui devient la catégorie de référence. Ces catégories sont : les locataires, les jeunes de trente-quatre ans et moins, les femmes inactives et les grandes régions urbaines. Les régressions ont été calculées au moyen de moindres carrés sur l'échantillon pondéré, dont la taille a cependant été réduite (voir note 3) afin de ne pas affecter artificiellement la significativité des coefficients. Par ailleurs, les erreurs-types telles que calculées sont probablement des sous-estimations des écarts-types réels, comme le signale la documentation technique qui accompagne la bande de micro-données.

Nous n'avons pu cependant tenir compte de la position sociale des membres du ménage car les données n'ont pas été recueillies en fonction des besoins de l'analyse sociologique. Seul le revenu servira d'indicateur de statut socio-économique. L'intérêt de cette analyse reste cependant considérable, compte tenu que la structure des besoins est en bonne partie déterminée par le revenu disponible, toutes choses égales par ailleurs (voir l'effet déterminant du revenu dans l'enquête Tremblay-Fortin, par exemple), et l'avènement de la révolution salariale, bien analysée par R. COLLINS (1979),⁸ suffit à justifier l'importance qu'il faut accorder à cette variable dans la détermination de la structure des besoins, même si la position sociale des ménages modifie sans aucun doute la hiérarchie de certains besoins, comme le donnent à penser plusieurs recherches. (SCARDIGLI, 1983 ; BAUDELLOT et ESTABLET, 1979 ; TABARD, 1961.)

Les deux modèles proposés se distinguent par la façon de caractériser le travail salarié et les revenus des hommes et des femmes dans les ménages familiaux, les autres variables étant constantes. Le premier modèle introduit le revenu brut de l'homme, le type d'implication de l'épouse sur le marché de l'emploi, le revenu des autres membres dans le ménage et les autres rentrées monétaires. Dans le second modèle, nous avons inclus une seule variable mesurant le revenu, l'ensemble des revenus après impôts des membres du ménage, et nous considérons le nombre de pourvoyeurs dans le ménage puis le type d'implication de l'épouse.

Commençons par l'analyse des dépenses courantes. Les variables qui mesurent les ressources du ménage — et en particulier l'activité de l'épouse — apportent une contribution statistiquement significative à la prédiction des dépenses des ménages. (Tableau 6.) La propension à consommer est deux fois plus élevée lorsque les femmes travaillent à temps plein que lorsqu'elles travaillent à temps partiel. Parmi l'ensemble des autres variables du modèle, seuls le nombre pondéré de membres, l'âge et la scolarité du chef de ménage sont significatifs. Le niveau des dépenses totales augmente en fonction du nombre de membres que comprend le ménage ; il diminue dans la dernière période du cycle de vie active (après cinquante-cinq ans), contrairement à ce qui se passe dans les autres groupes d'âges ; enfin il varie à la hausse en fonction du niveau de scolarité.

Le fait de distinguer les ménages selon le nombre de pourvoyeurs fait varier quelque peu ces premières observations. La scolarité a un effet opposé dans les

8. La société de consommation n'est pas seulement caractérisée par l'extension des rapports marchands à toutes les sphères de l'activité quotidienne (SCARDIGLI, 1983) et par la prolifération des objets et des symboles (LEFEBVRE, 1970), elle est aussi marquée par la croissance des revenus personnels, qui rendent possible l'établissement des rapports marchands. Cette révolution des revenus a été caractérisée par plusieurs traits : élévation du pouvoir d'achat en termes réels, distribution des revenus selon un éventail plus large et apparition d'une hiérarchie des revenus à l'intérieur d'une même catégorie professionnelle.

TABLEAU 6

*Régression d'un ensemble de variables sur les dépenses
et l'épargne des ménages.*

	DÉPENSES	ÉPARGNE
Revenu de l'homme	0.577*	0.135*
Femme active, temps plein	6 806*	1 869*
Femme active, temps partiel	3 245*	1 148*
Revenus autres membres	1.02*	.393*
Autres rentrées monétaires530*	.211*
Impôts	-.172**	-.071
Nombre de membres	1 011*	-575*
Scolarité	102**	31
Âge : 35-44	244	62
Âge : 45-54	-149	-202
Âge : 55-64	-930**	860**
Région urbaine (30 000 à 100 000)	-340	87
Région urbaine (30 000 et moins)	-142	100
Région rurale	-146	375
Propriétaire avec hypothèque	-119	312
Propriétaire sans hypothèque	-252	739**
CONSTANTE	1 662	-1 609
R ²648	.133
MOYENNE (N = 1 171)	18 595	882

* $P \leq .01$.

** $P \leq .05$.

ménages à un et à deux revenus : les dépenses s'élèvent en fonction du degré de scolarité dans le premier groupe mais diminuent dans le second, notamment lorsque les deux conjoints travaillent à temps plein. La diminution des dépenses après cinquante-cinq ans est notable dans les ménages à deux revenus. (Tableau 7.)

L'analyse de l'épargne donne des résultats assez différents. Les quatre mesures des ressources monétaires des membres du ménage sont associées positivement à l'épargne au sens large, comme c'était le cas pour les dépenses. Le premier modèle a cependant l'avantage de montrer que les autres variables ont un effet opposé sur les dépenses et sur l'augmentation de l'actif. Le nombre pondéré de membres qui composent le ménage est associé négativement à l'épargne, au contraire des dépenses courantes. L'âge affecte aussi en sens opposé le niveau des dépenses et l'augmentation de l'actif, lequel croît plus vite

TABLEAU 7

Régression d'un ensemble de variables sur les dépenses et l'épargne des ménages, selon le nombre de pourvoyeurs et l'activité de l'épouse.

POURVOYEURS ET ACTIVITÉ DE L'ÉPOUSE	DÉPENSES			ÉPARGNE				
	Deux	Un	Plein	Partiel	Deux	Un	Plein	Partiel
Revenus nets763*	.732*	.869*	.693*	.215*	.215*	.141*	.263*
Nombre de membres	867*	534*	1 052*	948*	-482*	-482*	-973*	-729*
Scolarité	-100	232	-328*	47	-195*	-195*	258*	46
Âge : 35-44	432	195	-1 107	1 136**	-209	-51	994	-805
Âge : 45-543	28	-1 004	402	39	-306	541	-11
Âge : 55-64	-2 241*	-659	-3 319*	-1 679	1 744**	453	2 476**	1 667
Région urbaine (30 000 à 100 000)	-809	-119	-336	-1 057	647	-69	55	976
Région urbaine (30 000 et moins)	-563	235	-26	-598	774	-310	11	1 047
Région rurale	841	-452	711	1 097	527	326	728	317
Propriétaire avec hypothèque	-718	290	-1 129	-500	460	5	1 044	77
Propriétaire sans hypothèque	-1 204	-299	-1 700	-888	1 028	354	1 489	840
CONSTANTE	2 950	443	3 346	2 022	-3 442	-119	-3 232	3 041
R ²693	.709	.661	.725	.194	.157	.162	.257
MOYENNE	19 890	17 488	21 651	18 388	1 348	483	1 769	1 035
N	539	632	235	310	539	632	235	310

* P ≤ .01

** P ≤ .05

dans la dernière période du cycle de vie active (entre cinquante-quatre et soixante-quatre ans). Il y a donc ici une nette modification des comportements de consommation et d'épargne au cours des dix années qui précèdent la retraite.⁹ Les propriétaires sans hypothèque épargnent davantage et le milieu de résidence rural ou urbain n'affecte pas l'épargne, comme il n'affectait pas non plus le niveau total des dépenses.

L'augmentation de l'épargne après cinquante-cinq ans est surtout marquée dans les ménages à deux revenus, notamment lorsque les deux conjoints travaillent à temps complet. Le fait de séparer les ménages en deux groupes fait apparaître un effet opposé de la scolarité sur l'épargne, comme c'était aussi le cas pour les dépenses, mais cette fois une scolarité élevée favorise une augmentation de l'épargne lorsqu'il y a deux revenus.

Il faut cependant signaler que l'analyse de l'augmentation de l'actif est moins satisfaisante que celle des dépenses courantes, si l'on se fie aux coefficients de détermination R^2 qui sont beaucoup moins élevés. Sans doute faudrait-il construire des modèles particuliers pour faire l'étude de l'épargne, ce qui n'est pas notre but ici. Nous avons plutôt choisi d'appliquer le même modèle afin de voir comment les mêmes variables peuvent prédire les dépenses courantes et l'épargne — quitte à ce que ce soit moins satisfaisant dans ce dernier cas.

II. LES DÉPENSES COURANTES

A) *Les biens consommés*

Nous classerons ici les biens consommés selon le critère de la durabilité, ce qui donne cinq types. Le premier type regroupe les *biens durables*. La plupart de ces objets servent à équiper les ménages et peuvent être assimilés à des moyens de production de biens et de services domestiques ; d'autres biens font partie du patrimoine ; l'un des plus coûteux est sans doute l'auto personnelle. Les biens *semi-durables* ont une durée de vie généralement inférieure à trois ans et leur obsolescence est plus rapide. Les biens *non durables* ou fongibles sont détruits lors de leur consommation (nourriture, essence, etc.). Mais la consommation ne se réduit pas à l'achat d'objets dont la durée de vie est plus ou moins longue. On peut aussi acquérir un droit d'usufruit sur un objet ou requérir auprès d'agents économiques l'accomplissement de certaines tâches pendant un laps de temps donné. Les *services* impliquent une relation économique avec d'autres agents et

9. Ce résultat vient appuyer les observations de A. RASHID (1977) pour le Canada : l'avoir total des ménages augmente peu au début du cycle de la vie active alors que sa croissance est considérable à un âge plus avancé.

cette relation est généralement sanctionnée par un contrat, implicite ou explicite. Nous ajouterons aux biens et aux services un cinquième type de consommation : les *contributions*, pour décrire des dépenses qui impliquent une certaine forme de redistribution des coûts de biens et de services collectifs (frais de scolarité, cotisations aux régimes publics de santé et d'assurance-chômage, etc.). Cette nouvelle catégorie est rendue nécessaire par le développement d'appareils publics qui prennent en charge la production de biens collectifs à l'intention de certaines clientèles d'utilisateurs.

1. *Structure des dépenses*

Pour fixer les idées et pour donner d'abord une vue d'ensemble du budget de tous les ménages, nous commencerons par l'examen des coefficients budgétaires calculés à partir des dépenses moyennes par membre dans l'unité de consommation. La consommation de services occupe la place la plus importante dans les budgets des ménages (39.1 %), suivie de la consommation de biens non durables (32.3 %); ces deux types comptent pour plus des deux tiers de l'ensemble des dépenses par membre de l'unité de consommation. (Tableau 8.) Les biens durables (9.6%) et semi-durables (12.1%) pèsent moins lourdement dans le budget, suivis des contributions (6.9%). Ces dépenses varient cependant très fortement en fonction du revenu disponible. La consommation de biens non durables diminue de façon marquée en proportion du budget, passant de 40% environ chez les bas salariés à un peu plus de 25% dans les ménages de hauts salariés. Ce type de biens connaît donc une nette saturation lorsque le revenu ou le pouvoir d'achat réels augmentent, saturation qui a surtout favorisé l'augmentation de la consommation de services. Les coefficients des biens durables et semi-durables ne varient pas aussi fortement, alors que la part des contributions s'accroît en fonction du revenu, suivant la tendance des services.

Si le revenu disponible a un effet aussi net sur la structure des dépenses, on peut s'attendre à ce que les ménages qui comptent un ou deux pourvoyeurs se différencient de façon marquée à cause des écarts de revenus qui les séparent. Nous avons vu que les ménages à double revenu avaient un niveau de vie plus élevé globalement de 34.1 %. Mais les écarts entre les deux types de ménages ne sont pas uniformes pour chacun des cinq types de dépenses : la différence est moins grande pour les biens non durables (écart de 13%) et elle est plus importante dans les quatre autres types de dépenses, notamment pour ce qui est des biens durables (écart de 63.7%), comme on le voit dans le tableau 10. Le montant réel des dépenses consacrées aux biens fongibles par membre augmente donc moins rapidement dans les ménages à double revenu à cause de la saturation de ces biens. En conséquence, ceux-ci pourront consacrer une part moins élevée de leur budget à ce type de dépenses (29.7% contre 35.2% dans les ménages à un seul revenu), ce qui leur permettra de hausser davantage leurs dépenses aux autres postes budgétaires, notamment pour l'achat de biens

TABLEAU 8

Coefficients budgétaires pondérés des types de biens consommés, selon le nombre de pourvoyeurs et les revenus disponibles par membre, ménages familiaux, Québec, 1978.
(en pourcentages)

POURVOYEURS TYPE DE BIENS	REVENUS DISPONIBLES PAR MEMBRE										TOTAL	
	\$5 272 et moins		\$5 273 à \$6 828		\$6 829 à \$9 288		\$9 289 et plus		TOTAL		TOTAL	
	Deux	Un	Deux	Un	Deux	Un	Deux	Un	Deux	Un		
Durables	8.4	7.2	9.3	9.2	9.1	9.1	11.9	9.0	10.5	8.6	9.6	
Semi-durables	11.9	11.6	11.0	10.8	12.5	11.0	13.1	13.3	12.5	11.6	12.1	
Non durables	39.4	41.3	34.1	36.4	31.6	32.9	26.2	28.6	29.7	35.2	32.3	
Services	35.7	34.6	39.3	36.8	40.6	40.0	40.5	41.7	40.0	38.0	39.1	
Contributions	4.6	5.3	6.3	6.8	6.2	7.0	8.3	7.4	7.3	6.6	6.9	
TOTAL : %	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	
\$	4 735	4 313	5 945	5 888	7 635	7 491	10 987	10 225	8 272	6 168	7 138	
N	66	232	105	189	156	136	213	74	540	631	1 171	
INDICE DE DISSIMILITUDE	2.75		2.8		2.1		3.8		4.5			

durables et de services. Globalement, la structure des dépenses des ménages à double revenu se rapproche donc de celle qu'on observe dans les ménages qui disposent de revenus élevés.

Les écarts que nous venons de décrire entre les coefficients budgétaires des ménages à un et à deux revenus s'expliquent en grande partie par une importante différence du revenu disponible. Une fois ce dernier contrôlé, les deux types de ménages ont une structure de dépenses beaucoup moins différenciée. Les dépenses sont cependant trop agrégées pour faire ressortir des différences spécifiques qui pourraient exister entre les deux types de ménages et il faut se garder de conclure trop rapidement qu'il n'y en a pas.

2. Le revenu de l'époux

Pour faire ressortir l'impact du travail salarié des deux conjoints, contrôlons maintenant le revenu de l'époux afin d'obtenir des ménages relativement homogènes quant au statut économique de la personne qui est encore très souvent le principal pourvoyeur, ce qui permet en quelque sorte de simuler l'impact du revenu gagné par les femmes sur la structure des besoins des ménages. (Tableau 9.)

Globalement, le double revenu semble avoir moins d'effet sur la structure du budget dans les ménages qui disposent déjà d'un bon pouvoir d'achat par le biais du revenu du mari, comme le montrent les indices de dissimilitude. Il en va autrement lorsque l'époux a des revenus bas ou moyens, la dissimilitude entre la structure des dépenses des ménages à double et à simple revenu étant alors plus élevée. Lorsque l'homme n'a pas des revenus élevés, le travail des femmes favorise une nette diminution de la part du budget consacrée aux biens non durables et une augmentation marquée de la consommation des services. Second constat : la consommation de biens durables occupe une part plus grande du budget dans les ménages à deux revenus, notamment lorsque l'homme a un revenu plus élevé. Ces tableaux des coefficients budgétaires donnent cependant une vue limitée des différences qui existent entre les ménages à deux et à un seul revenus et des facteurs qui en sont la source.

La propension marginale à consommer en fonction du revenu disponible varie selon le nombre de pourvoyeurs. (Tableau 10.) Elle est plus grande dans les ménages à deux pourvoyeurs dans le cas des biens durables et semi-durables, tandis qu'elle est moins élevée pour les biens non durables et les services. Un coefficient plus élevé dans les ménages à deux revenus signifie que l'écart observé sur la variable dépendante a tendance à être plus grand aux échelons supérieurs de l'échelle des revenus disponibles. Inversement, la propension marginale à consommer plus faible dans les ménages à deux revenus signifie que la différence entre les deux types de ménages sera plus marquée aux échelons inférieurs de revenus. Cette analyse vient confirmer ce qui était apparent au

TABLEAU 9

Coefficients budgétaires des types de biens consommés selon le nombre de pourvoyeurs et le revenu de l'homme, ménages familiaux, Québec, 1978.
(en pourcentages)

POURVOYEURS TYPE DE BIENS	REVENU DE L'HOMME										TOTAL		
	\$12 504 et moins		\$12 505 à \$16 390		\$16 391 à \$21 118		\$21 119 et plus				Deux	Un	TOTAL
	Deux	Un	Deux	Un	Deux	Un	Deux	Un	Deux	Un	Deux	Un	TOTAL
Durables	10.6	9.4	9.8	7.8	9.8	8.5	11.0	9.2	10.3	8.7	9.5		9.5
Semi-durables	11.8	11.2	12.7	10.8	12.9	11.8	13.8	12.5	12.8	11.8	12.3		12.3
Non durables	33.7	40.5	31.2	39.5	31.2	37.2	27.1	30.6	30.5	35.6	33.1		33.1
Services	38.0	33.6	40.0	36.0	40.1	36.1	39.3	40.4	39.3	37.4	38.3		38.3
Contributions	5.9	5.3	6.3	5.9	7.0	6.4	8.8	7.3	7.1	6.5	6.8		6.8
TOTAL: %	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0		100.0
\$	15 578	12 706	18 342	14 650	21 346	17 387	27 110	23 320	19 892	17 489	18 596		18 596
N	166	131	151	142	114	179	108	180	539	632	1 171		1 171
INDICE DE DISSIMILITUDE	6.8		8.3		6.5		4.6		5.1				5.1

TABLEAU 10

Dépenses moyennes, niveau de vie, propension à consommer et élasticité des types de biens consommés, selon le nombre de pourvoyeurs.

TYPE DE BIENS	POURVOYEURS	DÉPENSES MOYENNES	NIVEAU DE VIE	COEFFICIENT BUDGÉTAIRE	PROPENSION MARGINALE À CONSOMMER		ÉLASTICITÉ (Revenus disponibles)
					Revenus nets	Revenus disponibles	
Durables	Deux	2 050	871	10.5	.128	.140	1.44
	Un	1 528	532	8.6	.149	.095	1.13
	Écart (%)	34.2	63.7				
Semi-durables.	Deux	2 549	1 037	12.5	.141	.117	1.01
	Un	2 064	713	11.6	.103	.107	.95
	Écart (%)	23.5	45.4				
Non durables..	Deux	6 059	2 456	29.7	.144	.136	.50
	Un	6 229	2 173	35.2	.128	.172	.50
	Écart (%)	(-2.7)	13.0				
Services	Deux	7 821	3 311	40.0	.272	.288	.78
	Un	6 531	2 345	38.0	.286	.328	.90
	Écart (%)	19.8	41.2				
Contributions.	Deux	1 412	597	7.3	.078	.082	1.23
	Un	1 136	405	6.6	.067	.067	1.05
	Écart (%)	24.3	47.4				
TOTAL	Deux	19 891	8 272	100.0	.763	.763	.83
	Un	17 488	6 168	100.0	.732	.768	.79
	Écart (%)	13.8	34.1				

TABLEAU II

Régression d'un ensemble de variables sur les types de biens consommés.

	TYPE DE BIENS				
	Durables	Semi-durables	Non durables	Services Contributions	
Revenu de l'homme100*	.095*	.131*	.214*	.038*
Femme active, temps plein	1 279*	1 289*	1 153*	2 533*	552*
Femme active, temps partiel	446*	647*	610*	1 305*	237*
Revenus autres membres145*	.072*	.118*	.151*	.044*
Autres rentrées monétaires316*	.069	.183*	.381*	.073*
Impôts	-.053	-.019	-.097*	-.013	.04*
Nombre de membres	-185**	262*	842*	135	-43
Scolarité	-29	15	-52*	112*	57*
Âge : 35-44	-256	.192**	362*	-109	55
Âge : 45-54	-365	190	286**	-287	27
Âge : 55-64	-873*	-350*	371*	-255	178**
Région urbaine (30 000 à 100 000)	-91	83	-107	-177	-49
Région urbaine (30 000 et moins)	582*	97	101	-895*	-27
Région rurale	640*	162	78	-1 043*	16
Propriétaire avec hypothèque	-334**	-181**	98	163	136*
Propriétaire sans hypothèque	82	180	11	-620*	95
CONSTANTE	475	-828	1 503	990	-478
R ²140	.400	.566	.558	.430
MOYENNE (N = 1 171)	1 768	2 288	6 151	7 125	1 263

* P ≤ .01

** P ≤ .06

tableau 8, mais en contrôlant cette fois l'effet des autres variables, ce qui ajoute plus de poids au diagnostic esquissé plus haut.

Le calcul de l'élasticité-revenus disponibles confirme clairement que la consommation de biens non durables connaît une saturation dans tous les ménages. Il en va autrement pour les biens durables, dont la consommation a tendance à être favorisée par la hausse des revenus, notamment lorsqu'il y a deux pourvoyeurs dans le ménage. On sait que l'élasticité à court terme des biens durables est assez grande ; en période de crise ou de difficultés financières, la consommation de biens durables chute plus bas et plus rapidement que celle des biens fongibles, dont l'élasticité à court terme est plus faible. (PIGANIOL, 1969.) À l'opposé, une amélioration de la situation économique des ménages favorise une hausse de la consommation des biens durables (LUSH et STAFFORD, 1978), ce qui semble être le cas dans les ménages à double revenu. Si cela est juste, on peut conclure que ces ménages ont tendance à s'équiper davantage que les autres en biens durables : auto, équipements ménagers, etc. Cette observation est donc congruente avec celles de AGARWALA et DRINKWATER (1977) et de WILLIAMS (1978) rapportées plus haut.

3. Autres facteurs de consommation

La consommation ne dépend pas seulement du revenu. Nous avons utilisé deux modèles pour analyser la contribution des autres variables à la prédiction des dépenses. Le premier décompose les ressources des ménages selon leur provenance afin de faire ressortir l'effet du revenu gagné par les femmes selon qu'elles travaillent à temps plein ou à temps partiel. (Tableau 11.) Nous regrouperons ensuite l'ensemble des revenus des membres du ménage pour effectuer une analyse de régression sur les types de dépenses des ménages à un seul et à deux pourvoyeurs, considérés cette fois séparément. (Tableau 12.)

Dans le premier modèle, les revenus de l'homme et de la femme affectent à la hausse chacun des cinq types de dépenses, l'effet du travail des femmes à temps plein étant plus marqué que l'effet du travail à temps partiel. Les autres variables modifient différemment les dépenses. Ainsi, le nombre de membres que comprend l'unité de consommation a un effet positif sur les dépenses en biens non durables et un effet négatif sur l'achat de biens durables, parce que l'achat des biens fongibles est fortement dépendant du nombre de personnes que comprend un ménage, ce qui n'est pas le cas pour les biens durables. Le cycle de vie a aussi un effet opposé sur la consommation de biens durables et de services : les ménages qui se situent à la fin de la vie active investissent moins dans l'achat de biens durables et semi-durables et ils paient davantage pour les contributions, dépenses qui comprennent notamment les assurances. Le milieu de vie rural/urbain marque aussi les types d'objets consommés. Ce sont les

TABLEAU 12

Régression d'un ensemble de variables sur les types de biens consommés, selon le nombre de pourvoyeurs.

	TYPE DE BIENS											
	Durables		Semi-durables		Non durables		Services		Contributions			
	Deux	Un	Deux	Un	Deux	Un	Deux	Un	Deux	Un		
POURVOYEURS												
Revenus nets144*	.128*	.141*	.103*	.128*	.149*	.272*	.286*	.078*	.067*		
Nombre de membres	-205	-88	227*	155*	843*	798*	122	-244*	-119*	-86*		
Scolarité	-109*	-12	-8	33**	-82*	-47*	44	196*	55*	62*		
Âge : 35-44	-390	-314	159	275*	617*	89	-7	48	54	96		
Âge : 45-54	-103	-326	198	176	710*	-14	-839*	115	34	76		
Âge : 55-64	-1 137**	-653**	-804*	-224	462	140	-952**	-105	190	184		
Région urbaine (30 000 à 100 000) . .	-332	117	201	-47	-371	210	-289	-279	-19	-120		
Région urbaine (30 000 et moins) . .	530	629**	38	153	-9	283	-1 175*	-703*	52	-128		
Région rurale	763**	600**	469*	4	265	83	-817*	-1 054*	162	-83		
Propriétaire avec hypothèque	-519**	-269	-267**	-125	33	94	-152	523*	187*	65		
Propriétaire sans hypothèque	-34	-13	68	106	-20	-124	-1 205*	-362	-14	103		
CONSTANTE	923	-189	-963	-632	1 739	1 494	1 939	283	-687	-513		
R ²137	.140	.466	.408	.595	.602	.556	.607	.461	.411		
MOYENNE	2 050	1 528	2 550	2 064	6 058	6 229	7 821	6 531	1 412	1 135		
N	539	632	539	632	539	632	539	632	539	632		

* P ≤ .01

** P ≤ .05

régions rurales qui se distinguent : la consommation de biens durables et semi-durables y est plus forte et celle des services, moins importante que dans les grandes villes. Cette situation s'explique par la proximité des services qui sont plus facilement accessibles en ville. Le fait d'être propriétaire d'un logement avec hypothèque affecte à la baisse la consommation des biens durables et semi-durables, tandis que les propriétaires qui n'ont pas d'hypothèque à payer dépensent davantage pour les services. Enfin, la scolarité élevée du chef de ménage semble associée à une plus grande consommation des services et des contributions, alors qu'elle affecte en sens opposé la consommation des biens durables et non durables.

Dans le second modèle, les coefficients associés au revenu total net sont à peu près identiques dans les deux types de ménages, mais plusieurs changements affectent les autres variables. Ainsi, le nombre de membres a cette fois un effet négatif sur la consommation des services dans les ménages à un seul pourvoyeur. L'âge est associé à une plus grande consommation de biens non durables dans les ménages à deux revenus. Enfin, le fait d'être propriétaire a un effet différent dans les deux groupes. Les propriétaires avec hypothèque consomment significativement moins de biens durables dans les ménages à deux revenus, ce qui n'est pas le cas pour les propriétaires sans hypothèque, et ils consomment plus de services dans les ménages à un seul revenu.

En résumé, le double salaire a un impact important sur la structure du budget des ménages d'abord par le biais de la hausse des revenus qu'il implique. Les différences observées entre les ménages à un seul et à deux pourvoyeurs s'apparentent à celles qui existent entre les ménages qui ont différents niveaux de revenus, peu importe leur source. La double participation des conjoints au marché du travail paraît cependant avoir le plus d'effet lorsqu'elle détermine de façon importante les revenus du ménage, notamment dans deux cas précis. D'abord lorsque les femmes travaillent à temps plein. Dans ce cas, leurs revenus sont plus élevés, ce qui modifie de façon plus importante le niveau de vie et les types particuliers de dépenses comme nous l'avons vu plus haut. Mais c'est surtout lorsque le mari perçoit des revenus inférieurs que l'impact du travail salarié des deux conjoints semble le plus important et, cette fois, même un revenu plus modeste provenant du travail à temps partiel de la femme exerce un effet tangible sur le budget, effet qui sera beaucoup moins présent lorsque le mari a un salaire élevé.

Le nombre de pourvoyeurs a aussi certains effets spécifiques, indépendamment du niveau même de revenus dans un ménage. Les coefficients budgétaires et l'élasticité-revenus des biens durables sont apparus plus élevés dans les ménages à deux pourvoyeurs, donnant à penser que ce type de consommation est plus marqué lorsque les deux conjoints sont actifs. Mais c'est surtout l'accès à la propriété au moyen d'une hypothèque qui permet le mieux de différencier les types de biens consommés. Les ménages à deux revenus

consacrent moins de ressources à l'achat de biens durables et semi-durables que les ménages à un seul revenu et ils dépensent davantage pour les contributions, poste qui comprend les charges liées au travail salarié.

B) *Les fonctions de consommation*

La nomenclature fonctionnelle distingue les dépenses de consommation selon les besoins qu'elles permettent de satisfaire. Elle regroupe donc des biens et des services complémentaires qui sont nécessaires à la satisfaction d'un même besoin ou qui contribuent à atteindre une même fin. Prenons l'exemple du déplacement : les dépenses associées à cette fonction recourent à la fois des biens durables (achat d'un véhicule), des biens fongibles (essence) et des services (réparations, assurances), mais aussi des moyens substitutifs (transports publics).

Nous avons regroupé les postes budgétaires distingués par Statistique Canada en dix catégories correspondant à des fonctions de consommation.

1. *Alimentation et boissons* : aliments préparés à la maison, repas consommés au restaurant, pension payée dans les ménages privés, vins, boissons alcooliques.

2. *Habitation* : loyer, intérêts hypothécaires, coût du chalet, taxes, assurances, réparations, eau, chauffage, électricité, entretien du logement. (Le remboursement du capital est exclus et il est comptabilisé dans l'augmentation de l'actif.)

3. *Transports* : location et achat de véhicules, frais d'utilisation (essence, réparations, etc.), dépenses pour les transports en commun.

4. *Habillement* : vêtements, chaussures, tissus pour les vêtements.

5. *Culture et loisirs* : voyages de vacances, sorties, matériel de loisirs, cotisations, billets de spectacles, journaux, revues, livres, tabac et articles pour fumeurs.

6. *Équipement du foyer* : meubles, appareils ménagers, tapis, lampes, décoration, téléphone, etc. (Les télévisions, radios, etc. sont classés sous la rubrique loisirs ; les appareils de soins personnels sont inclus dans l'item hygiène.)

7. *Protection et assurances* : primes d'assurance-vie, contrats de rente, contributions d'assurance-chômage, caisse de retraite, primes d'assurances médicaments, etc. (Les régimes enregistrés d'épargne-retraite sont comptabilisés dans l'épargne.)

8. *Hygiène et soins de santé* : frais médicaux payés par les usagers (lunettes, médicaments, frais dentaires, etc.), appareils divers (rasoirs, etc.), soins personnels, produits de toilette, coiffeur, etc.

9. *Éducation et garde des enfants*: frais de garde des enfants, frais de scolarité, livres scolaires.

10. *Divers*: toutes les autres dépenses, incluant les dons, frais bancaires, billets de loterie, photos, passeports, cotisations syndicales, etc.

Nous avons pondéré les dix postes de dépenses de façon uniforme en les divisant par le nombre de membres présents dans l'unité de consommation, même si la composition des ménages n'a pas tout à fait le même effet sur chacun d'entre eux, avant de calculer des coefficients budgétaires en fonction du revenu disponible et du mode d'occupation du logement et nous avons établi les coefficients budgétaires dans quatre groupes homogènes de ménages quant au cycle de vie et à la taille. Ces coefficients s'avèrent pertinents pour l'analyse de la structure du budget et des rapports entre les dépenses effectuées pour chacune des fonctions. Nous analyserons ensuite ce qui fait varier le niveau même des dépenses à l'aide de nos modèles d'analyse de régression.

Premier diagnostic que l'on peut tirer de nos données : les deux principales fonctions de consommation, l'alimentation et l'habitation, accaparent une part moins grande des ressources financières de l'ensemble des ménages qui disposent de deux revenus. La possibilité de compter sur un second revenu semble donc avoir le même effet que la hausse du pouvoir d'achat observée sur une longue période, soit de favoriser la diminution de la proportion du budget consacrée aux deux fonctions les plus coûteuses, l'alimentation et l'habitation. Au total, les coefficients de la fonction alimentation et boissons, calculés d'après les dépenses pondérées, passent de 24.3% dans les ménages à un pourvoyeur à 21.9% dans les ménages à deux pourvoyeurs et, pour la fonction habitation, de 21.9% à 19.9%. (Tableau 13.) Ce résultat va dans le même sens que les observations de l'enquête australienne analysée par Williams. Cette diminution a eu comme conséquence de libérer des ressources, qui ont été affectées à la satisfaction de nouveaux besoins, comme le donne à penser l'augmentation des autres coefficients budgétaires, notamment ceux des transports, de l'habillement et de l'équipement, sauf le poste hygiène et soins de santé qui a diminué quelque peu en importance dans le budget des ménages à double revenu.

Le niveau des dépenses réelles par membre est encore plus différencié. Les ménages à deux revenus peuvent à la fois consacrer plus d'argent à l'alimentation et au logement (environ 20%), tout en accordant à ces deux fonctions un peu moins d'importance dans la hiérarchie de leurs dépenses. Il s'ensuit que les dépenses réelles par membre des ménages à deux revenus ont augmenté plus vite dans la plupart des autres postes : transports (42.7%), habillement (43.8%), équipement (55%), protection (47.4%), éducation et garde des enfants (123.3%) et divers (52.8%), creusant ainsi davantage les écarts entre les deux types de ménages.

TABLEAU 13

Coefficients budgétaires pondérés des fonctions de consommation, selon le nombre de pourvoyeurs et les revenus disponibles, ménages familiaux, Québec, 1978.
(en pourcentages)

FONCTION	REVENUS DISPONIBLES												ÉCART				
	\$5 272 et moins				\$5 273 à \$6 828				\$6 829 à \$9 288					\$9 289 et plus			
	Deux		Un		Deux		Un		Deux		Un			Deux		Un	
Alimentation	27.9	28.8	25.0	24.3	22.8	23.4	19.8	19.9	19.8	19.9	21.9	24.3	23.0	20.7			
Habitation	19.5	21.5	21.3	22.1	20.0	22.6	19.6	21.4	19.6	21.4	20.0	21.9	20.9	21.8			
Transports	14.9	13.4	15.1	15.8	15.5	15.6	16.7	15.5	16.7	15.5	16.0	15.1	15.6	42.7			
Habillement	9.5	9.3	8.5	8.4	9.8	8.7	10.0	10.1	10.0	10.1	9.7	9.0	9.4	43.8			
Loisirs	8.5	7.6	8.5	7.6	9.3	8.2	7.8	9.4	8.2	9.4	8.3	8.1	8.2	37.5			
Équipement	6.5	6.2	6.7	6.6	6.8	6.4	8.2	6.8	8.2	6.8	7.5	6.5	7.1	55.0			
Protection	4.6	5.3	6.3	6.8	6.2	7.0	8.3	7.3	8.3	7.3	7.2	6.6	6.9	47.4			
Santé	3.4	3.4	3.3	3.3	3.4	3.3	3.1	3.8	3.1	3.8	3.2	3.5	3.3	24.9			
Enfants	1.6	0.8	1.7	1.0	1.9	1.0	1.4	1.2	1.4	1.2	1.6	1.0	1.3	123.3			
Divers	3.6	3.7	3.6	4.1	4.3	3.8	5.1	4.6	5.1	4.6	4.6	4.0	4.3	52.8			
TOTAL: %	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	—			
\$	4 735	4 313	5 945	5 888	7 635	7 491	10 987	10 225	10 987	10 225	8 272	6 168	7 138	34.1			
N	66	232	105	189	156	136	213	74	213	74	540	631	1 171	—			

Il s'agit là cependant d'une première observation globale et ces variations ne peuvent pas être attribuées entièrement au double salaire, à cause des importantes différences de revenus qui existent entre les deux types de ménages. En contrôlant le niveau de vie, on observe qu'il y a peu de différences entre les coefficients budgétaires de la fonction alimentation dans les ménages à simple et à double revenu; l'écart très important que nous avons noté plus haut s'explique en grande partie par un écart de revenus. La situation semble différente dans le cas de l'habitation. Les coefficients budgétaires de cette fonction diminuent à mesure qu'augmente le revenu total du ménage,¹⁰ tout en restant assez stables (autour de 20%) lorsqu'on pondère les dépenses en fonction du nombre de membres: mais cette fois, les différences entre les ménages subsistent lorsqu'on contrôle le revenu disponible. Ce résultat permet d'avancer l'hypothèse, à ce moment de l'analyse, d'un effet spécifique du double revenu sur la part du budget consacrée à l'habitation.

Les modifications du poids relatif des fonctions de consommation que nous venons de décrire n'affectent pas la structure d'ensemble du budget dans les deux types de ménages. En d'autres termes, la hiérarchie des dépenses reste assez stable dans les ménages complets, quel que soit le nombre de pourvoyeurs. D'importants changements se dessinent cependant lorsqu'on contrôle diverses variables. Le poste budgétaire le plus important, l'alimentation et les boissons, voit son poids dans le budget diminuer de façon considérable à mesure qu'augmente le revenu disponible ou le niveau de vie. L'élasticité-revenus de cette fonction est d'ailleurs très faible, ce qui indique bien la saturation de ce type de dépenses dont la croissance ne suit pas celle des revenus, quel que soit le nombre de pourvoyeurs. Cette saturation signifie que les ménages vont pouvoir consacrer davantage de ressources à la satisfaction d'autres besoins lorsque leur niveau de vie augmentera.

La fonction habitation semble elle aussi en voie d'être saturée, comme l'ont observé plusieurs auteurs (voir J. GODBOUT et S. BLAIS, 1983). Mais, contrairement à l'alimentation, d'autres facteurs modifient de façon substantielle la position de cette fonction dans la structure du budget. L'achat d'une maison avec hypothèque fait passer la part des dépenses consacrée à l'habitation devant le poste alimentation, tant dans les ménages à un seul qu'à deux revenus (tableau 14); cette modification semble toutefois assez localisée à un moment particulier du cycle de vie (avant trente-cinq ans), comme on le voit dans le

10. Une certaine confusion existe à propos de la seconde loi de Engel. M. Halbwachs a critiqué en 1933 cette loi qui soutenait que la proportion du budget consacrée au logement était constante quel que soit le revenu, avançant que Engel n'avait pas distingué les postes loyer et mobilier, qui tous deux varient en sens opposé en fonction du revenu. En les séparant, Halbwachs a montré que le poids des dépenses affectées au logement diminuait à mesure qu'augmentait le revenu familial. La saturation de la fonction habitation, que J. GODBOUT et S. BLAIS (1983) font remonter aux années soixante, était déjà observable au début du siècle.

TABLEAU 14

Coefficients budgétaires pondérés des fonctions de consommation selon le nombre de pourvoyeurs et le mode d'occupation du logement, ménages familiaux, Québec, 1978.
(en pourcentages)

FONCTION	MODE D'OCCUPATION													
	POURVOYEURS						Propriétaire avec hypothèque						Locataire	
	Propriétaire sans hypothèque			Propriétaire avec hypothèque			Propriétaire avec hypothèque			Locataire		Écart		
	Deux	Un	Écart	Deux	Un	Écart	Deux	Un	Écart	Deux	Un	Deux	Un	Écart
Alimentation	22.4	25.6	23.0	21.6	23.0	16.5	22.7	26.4	21.1	22.7	26.4	22.7	26.4	21.1
Habitation	14.5	17.1	19.5	22.5	24.6	13.8	18.0	19.8	27.6	18.0	19.8	18.0	19.8	27.6
Transports	19.9	17.1	63.7	14.6	14.3	27.0	16.4	14.9	55.1	16.4	14.9	16.4	14.9	55.1
Habillement	11.4	10.2	58.0	9.6	8.8	35.5	9.5	8.6	56.3	9.5	8.6	9.5	8.6	56.3
Loisirs	7.7	8.3	30.3	7.9	7.9	25.0	9.3	8.8	47.0	9.3	8.8	9.3	8.8	47.0
Équipement	8.1	6.0	89.3	6.7	6.5	26.8	8.1	6.7	69.3	6.7	6.5	8.1	6.7	69.3
Protection	6.8	6.7	43.3	8.0	6.7	47.4	8.1	6.1	46.6	8.0	6.7	8.1	6.1	46.6
Santé	3.4	4.0	20.1	3.1	3.2	21.3	3.4	3.6	30.6	3.1	3.2	3.4	3.6	30.6
Enfants	1.1	0.8	78.7	1.8	1.1	100.0	1.5	0.7	215.0	1.8	1.1	1.5	0.7	215.0
Divers	4.7	4.2	56.3	4.2	3.9	35.1	4.7	4.4	52.5	4.2	3.9	4.7	4.4	52.5
TOTAL : %	100.0	100.0	—	100.0	100.0	—	100.0	100.0	—	100.0	100.0	100.0	100.0	—
\$	7 835	5 573	40.6	8 112	6 532	24.2	8 344	5 937	40.5	8 344	5 937	8 344	5 937	40.5
N	59	137	—	244	313	—	200	164	—	200	164	200	164	—
INDICE DE DISSIMILITUDE													11.4	

tableau 15. La pression de l'habitation sur le budget des ménages s'exerce encore plus fortement lorsqu'il n'y a qu'un seul pourvoyeur : le coefficient budgétaire consacré à cette fonction dépasse de façon plus marquée celui de l'alimentation chez les jeunes couples âgés de moins de trente-cinq ans qui n'ont qu'un seul revenu, qu'ils aient ou non des enfants. Autre modification majeure : la fonction transports progresse dans la hiérarchie des dépenses et elle se classe nettement au second rang, devant l'habitation cette fois, chez les propriétaires dont la maison est payée et ce changement est particulièrement évident lorsqu'il y a deux pourvoyeurs.

L'examen de l'élasticité-revenus disponibles indique clairement que quatre fonctions accroissent leur importance dans les budgets, particulièrement dans les ménages à deux revenus : ce sont les transports, la protection et les assurances, les autres dépenses et, dans une moindre mesure, l'équipement du foyer. (Tableau 16.) L'élasticité-revenus disponibles est plus grande que un pour chacune de ces fonctions (sauf pour l'achat d'équipement dans les ménages à un seul revenu) et elle est supérieure dans les ménages à deux revenus.

Après ce rapide coup d'œil sur la structure des budgets, nous examinerons chacune des fonctions de consommation afin de voir ce qui fait varier le niveau des dépenses qu'y consacrent les ménages. Nous analyserons l'impact du double salaire, d'abord en faisant ressortir l'effet du travail à temps plein et à temps partiel de l'épouse dans un premier modèle, et ensuite en comparant les coefficients d'un second modèle appliqué dans les ménages à un et à deux pourvoyeurs. (Tableaux 17 et 18.)

1. *Alimentation.* Même si les dépenses affectées à la fonction alimentation et boissons pèsent moins lourdement dans les budgets des ménages à deux revenus, ceux-ci y consacrent des sommes plus élevées (20.7% de plus) que les ménages à un seul revenu. Les coefficients de régression montrent par ailleurs qu'il y a aussi une différence attribuable à l'activité des femmes sur le marché du travail, puisque les ménages dans lesquels l'épouse occupe un emploi à temps plein dépensent davantage à ce poste (coefficient de régression : \$1 026) que ceux où l'épouse est active à temps partiel (coefficient de régression : \$527). D'autres variables affectent de façon significative la consommation alimentaire. Le nombre de membres que comprend le ménage exerce un effet direct important ; il est inutile d'y insister, car il tombe sous le sens que plus il y a de membres dans l'unité de consommation, plus élevées seront les dépenses consacrées à cette fonction. Il faut plutôt retenir que le nombre de membres dans le ménage est plus étroitement associé à la fonction alimentation qu'à toute autre fonction. L'analyse des autres variables permet quelques constatations. D'abord, que l'accès à la propriété au moyen d'une hypothèque contribue à faire diminuer les dépenses alimentaires, tant dans les ménages à un seul qu'à

TABLEAU 15

Coefficients budgétaires non pondérés des fonctions de consommation, selon le nombre de pourvoyeurs et quelques types de ménages, Québec, 1978.
(en pourcentages)

FONCTION	TYPE DE MÉNAGE											
	2 adultes 35 ans et moins aucun enfant		2 adultes 35 ans et moins 1-2 enfants		2 adultes 35-49 ans 1-2 enfants		3 adultes et plus 50 ans et plus					
	Deux	Un	Deux	Un	Deux	Un	Deux	Un	Deux	Un	Deux	Un
Alimentation	20.6	19.6	21.3	22.9	23.4	23.1	25.3	24.4				
Habitation	20.4	21.0	21.4	24.6	20.4	24.1	15.1	16.9				
Transports	17.3	15.5	14.4	15.8	15.0	13.3	16.6	18.8				
Habillement	9.1	8.4	9.1	7.6	9.8	9.2	11.5	9.8				
Loisirs	8.6	13.8	8.0	7.2	8.1	7.9	8.0	9.0				
Équipement	8.6	7.8	7.3	7.3	6.0	7.5	7.7	4.8				
Protection	7.1	6.2	7.4	6.4	7.3	6.9	6.9	7.5				
Santé	2.9	3.1	2.8	2.8	3.6	3.2	3.6	3.7				
Enfants	0.7	0.5	4.0	0.8	2.1	1.5	0.5	1.3				
Divers	4.7	4.1	4.3	4.6	4.3	3.3	4.8	3.8				
TOTAL : %	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0				
\$	17 512	14 628	18 112	15 362	20 294	18 437	24 225	20 447				
N	164	20	106	141	84	97	38	96				

TABLEAU 16

Dépenses moyennes par membre, propension à consommer et élasticité des fonctions de consommation, selon le nombre de pourvoyeurs.

FONCTION	POURVOYEURS	DÉPENSES MOYENNES PAR MEMBRE	PROPENSION MARGINALE À CONSOMMER	ÉLASTICITÉ (revenus disponibles)
Alimentation	Deux	1 811	.104	.51
	Un	1 501	.114	.48
Habitation	Deux	1 647	.130	.71
	Un	1 352	.150	.70
Transports	Deux	1 326	.159	1.07
	Un	929	.151	1.03
Habillement	Deux	801	.088	.98
	Un	557	.077	.88
Loisirs	Deux	689	.048	.62
	Un	501	.073	.92
Équipement	Deux	623	.075	1.08
	Un	402	.058	.92
Protection	Deux	597	.082	1.23
	Un	405	.067	1.05
Santé	Deux	266	.023	.77
	Un	213	.030	.89
Enfants	Deux	134	.002	.134
	Un	60	.004	.422
Divers	Deux	379	.053	1.25
	Un	248	.043	1.10

deux pourvoyeurs, au contraire des propriétaires qui n'ont pas d'hypothèque à payer. L'analyse de régression vient ici confirmer un phénomène qui était nettement apparent lorsqu'on a examiné les coefficients budgétaires calculés en fonction du mode de propriété. Ce phénomène ne signifie pas nécessairement que les ménages propriétaires doivent se priver de nourriture et de boissons pour payer la maison (ce qui n'est cependant pas exclus) ; il faut plutôt conclure que ces ménages ne peuvent pas augmenter ou encore qu'ils doivent comprimer ce type de dépenses comparativement aux autres ménages. Retenons aussi que ce phénomène apparaît plus nettement dans les ménages à deux revenus.

Les ménages d'âge moyen (trente-cinq à cinquante-quatre ans) semblent consacrer davantage d'argent à la fonction alimentation et boissons. Le milieu de vie est aussi relié à ce type de consommation : les dépenses diminuent en

TABLEAU 17

Régression d'un ensemble de variables sur les fonctions de consommation.

	FONCTION									
	Alimen- tation	Habi- tation	Trans- ports	Habil- lement	Loisirs	Équi- pement	Protec- tion	Santé	Enfants	Divers
Revenu de l'homme081*	.111*	.107*	.073*	.046*	.058*	.038*	.021*	.005	.038*
Femme active, temps plein	1 026*	820*	1 333*	986*	484*	763*	552*	258*	155*	430*
Femme active, temps partiel	537*	190	513*	523*	395*	330*	237*	126*	164*	231*
Revenus autres membres080*	.012	.215*	.060*	.069	.188*	.044*	.014*	-.02*	.032*
Autres rentrées monétaires040	.248*	.221**	.052	.065*	.024*	.073*	.015	.001	.114*
Impôts030	-.048**	-.032	-.010	-.018	-.033	.041*	-.013**	.024*	-.023*
Nombre de membres	720*	86	-234**	248*	56	60	-43	43*	116*	-41
Scolarité	-23	56*	-5.8	16.1	14	-21	57*	6.8	20*	-19*
Âge : 35-44	235**	-78	-97	204**	146	-203**	55	95*	-58	-56
Âge : 45-54	278*	-279**	-316	249*	4	-236*	27	223*	-25	-74
Âge : 55-64	175	-87	-558**	-225**	-19	-415*	178**	166*	-67	-79
Région urbaine (30 000 à 100 000)	-196	-67	-343	66	247**	39	-49	-24	-22	7.7
Région urbaine (30 000 et moins)	-273*	-295*	321	67	57.6	47	-27	-20	-33	14
Région rurale	-299*	-439*	597*	122	-67	2.2	16	-12	-102*	34
Propriétaire avec hypothèque	-225*	875*	-253	-177**	-142	-187*	135*	-71*	19	-95**
Propriétaire sans hypothèque	-257**	-274**	248	111	-143	-42	95	-25	40	-4.3
CONSTANTE	921	722	1 050	-834	168	296	-478	-50	-473	339
R ²501	.453	.196	.381	.161	.172	.430	.301	.178	.160
MOYENNE (N = 1 171)	4 392	3 800	2 873	1 796	1 531	1 279	1 263	624	258	779

* P ≤ .01

** P ≤ .05

dehors des grands centres urbains, notamment en milieu rural et dans les petites villes. L'auto-consommation serait sans doute plus grande dans ces milieux et les dépenses attribuables aux repas pris à l'extérieur du foyer durant les jours ouvrables sont plus fréquentes dans les grandes villes, là où les distances sont souvent plus grandes entre la maison et le lieu de travail.¹¹

2. *Habitation.* Le travail salarié des femmes affecte à la hausse de façon significative le niveau des dépenses pour la fonction habitation mais seulement si elles travaillent à temps complet. Cette fonction est la seule qui ne semble pas influencée par le travail à temps partiel. Fait à noter, les autres rentrées monétaires ont un effet plus marqué sur ce poste budgétaire (et aussi sur les transports) que sur les autres postes. Il semble que les revenus non récurrents provenant de diverses sources soient consacrés en priorité aux deux fonctions les plus importantes après l'alimentation, et qui sont moins sujettes à une saturation. Les ménages qui ont une hypothèque à payer doivent consacrer en moyenne des sommes plus élevées à cette fonction, quel que soit le type de ménage, mais qui sont moins élevées en milieu rural, sans doute parce que les coûts de construction, les frais d'entretien et les charges sont plus bas. Les dépenses liées à la fonction habitation diminuent nettement lorsque le chef d'un ménage à deux revenus dépasse quarante-cinq ans ; l'âge n'a cependant pas d'effet sur ce type de dépenses dans les ménages à un seul revenu. Ce résultat est probablement attribuable au fait que ceux-là peuvent payer plus rapidement leur hypothèque, ce qui fait diminuer après quarante-cinq et surtout cinquante-cinq ans les coûts de l'habitation.¹² Dans les ménages qui sont propriétaires sans hypothèque, les dépenses consacrées à l'habitation glissent même au troisième rang, derrière les transports, et ce recul est particulièrement évident dans les ménages à double revenu. (Voir le tableau 14.)

Contrairement à ce qu'ont observé BAUDELLOT *et al.* (1979) en France, le revenu n'explique pas à lui seul les dépenses effectuées pour l'habitation au Québec. Le mode d'occupation en particulier paraît déterminant ; on ne peut cependant pas en conclure que le logement locatif coûte moins cher que la propriété : la fonction habitation a plutôt moins d'importance dans les ménages locataires et chez ceux dont la propriété est payée. Ce résultat va dans le même sens que les observations de J. GODBOUT et S. BLAIS (1983) sur le coût de l'habitation dans les nouveaux espaces résidentiels au Québec. Ces deux chercheurs ont par ailleurs montré que le double salaire, s'il favorisait l'augmentation du niveau des dépenses pour le logement, n'affectait cependant

11. L'analyse des dépenses pour l'alimentation en dehors du foyer montre un effet très net du milieu de vie ; les données qui supportent cette analyse ne sont pas publiées ici.

12. Ce résultat est congruent avec les observations de A. RASHID (1983), qui a constaté que le patrimoine des ménages à deux revenus augmentait de façon considérable après quarante-cinq ans dans les ménages à double revenu (l'estimation de la valeur non hypothéquée de la maison étant incluse dans la mesure du patrimoine).

TABLEAU 18

Régression d'un ensemble de variables sur les fonctions de consommation, selon le nombre de pourvoyeurs.

	FONCTION									
	Alimentation		Habitation		Transports		Habillement			
	Deux	Un	Deux	Un	Deux	Un	Deux	Un	Deux	Un
Revenus nets104*	.102*	.100*	.110*	.147*	.183*	.113*	.080*		
Nombre de membres	684*	692*	81	-216*	-279	.042	239*	168*		
Scolarité	-62*	-2	30	130*	-76	-21	6.3	34*		
Âge : 35-44	319**	149	-41	163	-29	-426	161	273*		
Âge : 45-54	448*	211	-720*	-181	269	-247	213	288*		
Âge : 55-64	24	191	-827*	-36	-672	-286	-548*	-123		
Région urbaine (30 000 à 100 000)	-506*	71	-320	28	-687	-43	162	-47		
Région urbaine (30 000 et moins).	-484*	-45	-377**	-252	240	397	51	69		
Région rurale	-270	-215	-452**	-350**	786**	514	397*	-34		
Propriétaire avec hypothèque ...	-283*	-230**	857*	1 021*	-334	-331	-255**	-125		
Propriétaire sans hypothèque ...	-342	-352*	-298	-264	263	50	-94	127		
CONSTANTE	1 330	572	1 223	732	1 569	-198	-967	-735		
R ²536	.540	.374	.480	.145	.236	.436	.395		
MOYENNE	4 456	4 337	3 896	3 719	3 122	2 661	1 989	1 630		
N	539	631	539	631	539	631	539	631		

* P ≤ .01

** P ≤ .05

TABLEAU 18 bis

Régression d'un ensemble de variables sur les fonctions de consommation, selon le nombre de pourvoyeurs.

POURVOYEURS	FONCTION											
	Loisirs		Équipement		Protection		Divers					
	Deux	Un	Deux	Un	Deux	Un	Deux	Un	Deux	Un	Deux	Un
Revenus nets053*	.073*	.084*	.046*	.078*	.067	.048	.039*	.048	.039*	.048	.039*
Nombre de membres	138**	14	51	-43	-119*	-86*	-115	-15	-115	-15	-115	-15
Scolarité	8	-.4	-39**	-3	55*	62*	-30	-17	-30	-17	-30	-17
Âge : 35-44	228	-9	-295**	-84	54	97	29	-116	29	-116	29	-116
Âge : 45-54	73	20	-254	-320*	34	76	74	-169*	74	-169*	74	-169*
Âge : 55-64	282	-146	-596*	-414*	190	184	46	-171**	46	-171**	46	-171**
Région urbaine (30 000 à 100 000)	464*	95	153	-52	-19	-120	-59	96	-59	96	-59	96
Région urbaine (30 000 et moins)	161	-39	-23	123	52	-128	-98	157**	-98	157**	-98	157**
Région rurale	165	-197	39	4	162	-84	138	-4	138	-4	138	-4
Propriétaire avec hypothèque ...	-276**	-60	-392*	4.7	186*	65	-165**	-43	-165**	-43	-165**	-43
Propriétaire sans hypothèque ...	-341	-13	-139	-33	-14	103	-144	15	-144	15	-144	15
CONSTANTE	65	152	293	606	-688	-513	541	286	541	286	541	286
R ²145	.203	.194	.156	.461	.412	.194	.154	.194	.154	.194	.154
MOYENNE	1 662	1 420	1 476	1 111	1 412	1 135	880	692	880	692	880	692
N	539	631	539	631	539	631	539	631	539	631	539	631

* p ≤ .01

** p ≤ .05

pas le coefficient budgétaire de la fonction habitation, une fois contrôlé le revenu familial. D'après eux, l'activité professionnelle des deux conjoints ne semble pas être une condition d'accessibilité à la propriété. « On peut seulement conclure que sans le double revenu, ces ménages auraient pu accéder aux nouveaux développements résidentiels, mais avec un taux d'effort plus élevé. » (P. 98.) Ces auteurs n'observent pas d'impact du double salaire sur le poids de l'habitation dans le budget, à notre avis parce qu'ils ne distinguent pas le type d'activité professionnelle des femmes. L'habitation est la seule fonction de consommation qui n'est pas affectée par le travail à temps partiel des épouses dans les ménages familiaux ; cette fonction est cependant influencée par leur travail à temps plein. Peut-être en est-il ainsi dans le cas des nouveaux développements résidentiels.

3. *Transports*. La fonction transports occupe une place grandissante dans les budgets des ménages depuis quatre décennies et cette tendance est observable dans toutes les sociétés industrielles. (SCARDIGLI, 1983 ; BAUDELLOT et ESTABLET, 1979.) Les dépenses consacrées à cette fonction ont aussi l'élasticité-revenus la plus élevée, ce qui signifie que ce besoin est sans doute loin d'être saturé et qu'il continue de croître en importance. Les dépenses en transports viennent maintenant au troisième rang dans la hiérarchie des fonctions que nous avons distinguées, mais elles occupent le deuxième rang dans plusieurs ménages, comme c'est le cas lorsque la maison est payée (en particulier dans les ménages à deux revenus), et le coefficient budgétaire de ce poste se rapproche beaucoup de celui de l'habitation chez les locataires qui disposent de deux revenus. Après avoir déclassé dans les budgets les dépenses pour l'habillement vers le milieu du siècle, les dépenses pour les transports auraient-elles tendance à rejoindre et même à dépasser celles qui sont encourues pour l'habitation, devenant même le second besoin en importance dans les budgets des ménages, tout juste derrière l'alimentation ? L'hypothèse mérite d'être retenue, provisoirement du moins.

D'après les coefficients budgétaires, le double revenu semble être lié à une augmentation des dépenses en transports ; l'analyse de régression indique que la propension à dépenser pour ce poste du budget sous l'effet du travail des femmes à temps plein (\$1 333) est plus élevée que pour toute autre fonction. Les revenus des autres membres du ménage et les autres rentrées de fond apparaissent avoir un effet plus marqué sur la fonction transports que sur les autres fonctions (mis à part l'effet des revenus non récurrents sur l'habitation noté plus haut). Les autres variables non monétaires n'affectent pas nettement la fonction transports. Le nombre de membres et l'âge (55-64 ans) contribuent à faire baisser ce type de dépenses, mais leur effet n'est plus significatif lorsqu'on sépare les ménages en deux groupes selon le nombre de pourvoyeurs. Seule exception : les dépenses en transports sont significativement plus élevées en milieu rural, principalement dans les ménages à deux revenus. Cela s'explique sans doute par les distances plus grandes à parcourir. De même, les propriétaires

avec hypothèque dépensent moins pour cette fonction et les propriétaires dont la maison est payée y consacrent davantage d'argent ; ces tendances ne sont cependant pas statistiquement significatives. On ne peut donc pas dire que l'accès à la propriété se fait au détriment des dépenses axées sur la mobilité et les déplacements. Bref, tout se passe comme si les dépenses en transports étaient généralisées et peu soumises à l'effet de diverses variables non monétaires (milieu de vie, âge, taille du ménage, etc.), variant plutôt en fonction du revenu seulement.

Ouvrons ici une parenthèse sur l'auto et les dépenses en transports. Il est certain que ce poste pèse plus lourd dans les budgets des ménages au début des années 1980 à cause d'une hausse très marquée des coûts (hausse des taxes sur l'essence, hausse du coût du pétrole, augmentation du prix des autos, etc.). L'augmentation du poids de ce poste dans les budgets des ménages traduit-elle une augmentation de la qualité ou de la quantité des biens et des services consommés, ou bien signifie-t-elle qu'on doit payer davantage aujourd'hui pour le même bien ou le même service qu'hier ? L'item transports et auto est l'un des besoins majeurs des ménages dans nos sociétés contemporaines, besoin qui est en croissance ou, du moins, qu'on cherche à maintenir à un niveau élevé, même s'il en vient à coûter plus cher, quitte alors à lui consacrer une part plus grande du budget familial. Les formes d'occupation de l'espace nécessitent la motorisation. Le développement des banlieues et la croissance du réseau routier ont été rendus possibles grâce à l'auto relativement bon marché jusqu'au milieu des années soixante-dix. En retour, l'habitat suburbain et l'existence d'un réseau routier complexe ont accentué le besoin de déplacement. L'organisation du travail dans la société post-industrielle exige une grande mobilité dans bon nombre d'occupations. Même les formes d'occupation du temps libre sont dépendantes de la possession de l'auto, car l'accès à la résidence secondaire, les départs en vacances et en congés ou les loisirs quotidiens requièrent des déplacements. Symbole par excellence de la société de consommation, l'auto est par ailleurs devenue une nécessité pour avoir accès aux biens et aux services que celle-ci produit. Mais plus qu'un symbole, elle est aussi un élément important du mode de vie. « Il est clair que cette transformation du mode de vie repose sur la voiture et qu'il est extrêmement difficile de revenir en arrière. » (SCARDIGLI, 1983 : 143.) Bref, l'auto et plus largement les dépenses reliées aux déplacements et à la motorisation sont devenues des besoins vitaux dans la société industrielle avancée, au même titre que les besoins vitaux identifiés depuis longtemps : nourriture, logement et vêtements ; d'où le fait que les ménages doivent y consacrer une part importante de leurs ressources budgétaires, même en temps de crise.

4. *Habillement.* Les dépenses en vêtements n'ont plus dans les budgets des ménages l'importance qu'elles avaient il y a quelques décennies. Ce recul ne s'explique pas seulement par la réduction de la taille des familles et des

ménages : l'augmentation des coûts en termes réels pour se vêtir n'a pas progressé aussi rapidement que ceux qu'on note dans les autres postes les plus importants. Ces deux facteurs, entre autres, expliquent le glissement de cette fonction au quatrième rang dans la structure des besoins, même si elle demeure l'une des plus importantes du budget moyen. Il faut noter que la proportion du budget consacrée à ce poste a tendance à augmenter légèrement en fonction du revenu disponible.

Les dépenses encourues pour la fonction habillement augmentent lorsque les femmes sont actives à temps plein et à temps partiel (coefficients de régression : \$986 et \$523) mais elles ne sont pas sensibles à la présence des autres rentrées monétaires. Comme c'était le cas pour l'alimentation, mais dans une moindre mesure, les dépenses consacrées à l'habillement progressent en fonction du nombre de membres dans l'unité (\$248) et cet effet de la taille est présent, quel que soit le nombre de pourvoyeurs. Le cycle de vie joue ici un rôle important : les dépenses sont plus élevées au milieu de la vie active et moins élevées après cinquante-quatre ans, principalement dans les ménages à deux revenus. De même, les propriétaires avec hypothèque semblent allouer moins de ressources à ce poste, ce qui n'est pas le cas lorsque le logement est payé. Cet effet du mode d'habitation est significatif dans le groupe des ménages à deux revenus mais non dans les ménages à un pourvoyeur. On observe donc ici la même relation que nous avons notée plus haut dans le cas de l'alimentation.

5. *Culture et loisirs.* La fonction culture et loisirs occupe une place importante dans les budgets des ménages, au cinquième rang, tout de suite après l'habillement. La propension marginale à dépenser pour cette fonction est moins grande que celle qui a été observée pour les quatre fonctions précédentes et l'élasticité-revenus de cette dépense est faible. Il ne faut cependant pas conclure que ces dépenses sont en voie d'être saturées ni qu'elles sont stagnantes dans la hiérarchie des fonctions de consommation ; elles sont peu élastiques en fonction du revenu, sans doute parce qu'elles varient selon d'autres paramètres qui en affectent la croissance. Par exemple, elles ont presque autant d'importance que les dépenses affectées à l'habillement chez les locataires et elles devancent cette dernière fonction dans le groupe des jeunes ménages sans enfant. Il semble y avoir, par contre, peu de différences entre l'ensemble des ménages à un et à deux revenus, qui consacrent 8.1% et 8.3% de leur budget à cette fonction. Mais, lorsqu'on contrôle diverses variables, notamment le revenu disponible, d'importants écarts apparaissent entre ces deux types de ménage. L'analyse de régression confirme la présence de telles différences. Ainsi, le statut de propriétaire fait diminuer les dépenses pour la culture et les loisirs seulement dans les ménages à deux revenus. Ces dépenses augmentent en milieu urbain et en fonction du nombre de membres dans les ménages, mais seulement lorsqu'il y a deux pourvoyeurs. Fait à noter, le travail à temps partiel des femmes contribue à faire augmenter les dépenses pour cette fonction d'un

montant moyen (coefficient : \$395) très proche de celui qui est attribué aux femmes qui travaillent à temps plein (\$484), alors que les différences entre les coefficients qui caractérisent l'activité des femmes sont toujours très importantes dans les autres fonctions de consommation. Ce résultat donne à penser que le travail à temps partiel des femmes a à peu près le même effet que le travail à temps plein sur les consommations culturelles et de loisirs.

6. *Équipement du ménage.* La fonction équipement est en quelque sorte complémentaire de la fonction habitation : toutes deux caractérisent le cadre de vie immédiat des ménages. Contrairement à ce qui a été observé pour l'habitation, la part du budget consacrée à l'équipement est très semblable dans les ménages à un et à deux revenus lorsqu'on tient constant le niveau de vie, sauf quand ce dernier est élevé. Mais des écarts assez importants apparaissent lorsqu'on contrôle le mode d'occupation du logement : les ménages à deux revenus qui sont locataires ou propriétaires sans hypothèque consacrent une part moins grande de leur budget à l'habitation et une proportion plus élevée à l'équipement — une proportion moindre lorsqu'ils ont une hypothèque à payer.

L'analyse de régression confirme ce diagnostic. Dans l'ensemble des ménages, le mode d'occupation ne semble pas affecter la consommation d'équipement. Mais dès qu'on sépare les ménages selon le nombre de pourvoyeurs, le statut de propriétaire avec hypothèque affecte nettement à la baisse les dépenses en équipement (coefficient : $-\$392$) dans les ménages à deux revenus. L'âge a aussi un effet sur cette fonction : les dépenses sont moins élevées à mesure qu'on avance dans le cycle de vie, notamment après cinquante-cinq ans, et cet effet est le même dans tous les types de ménages.

7. *Protection et assurances.* La fonction protection et assurances comprend les charges liées au travail (régime de rentes, assurance-chômage) et les assurances diverses (assurances privées sur la vie, assurances collectives offertes par les employeurs dont les employés doivent défrayer une partie des coûts, etc.). Le besoin de protéger son revenu et le besoin d'une protection devant les aléas de la vie quotidienne et de la vie en milieu de travail ont gagné beaucoup en importance. Comme tout nouveau besoin, celui-ci apparaît d'abord avec plus de netteté dans les ménages qui gagnent un revenu plus élevé que la médiane et il est beaucoup moins satisfait dans le groupe des bas salariés, où il se trouve plus bas dans la hiérarchie des dépenses. D'une certaine façon, les dépenses à ce poste peuvent être identifiées à de l'épargne, ce qui contribue à accentuer l'écart entre les groupes de revenus, puisque les ménages ayant les revenus les plus élevés épargnent plus que les autres. Non seulement peuvent-ils mettre de côté ou investir une part plus grande de leurs revenus, mais encore peuvent-ils mieux le protéger contre les risques divers.

Trois facteurs qui affectent ce type de dépenses sont significatifs seulement dans les ménages à deux pourvoyeurs : revenus, taille du ménage et propriété

avec hypothèque ; la scolarité est par ailleurs significative dans les deux types de ménages. Les ménages à double revenu propriétaires de leur logement consacrent plus de ressources à cette fonction, sans doute à cause des assurances couvrant l'hypothèque. Par ailleurs, l'effet du revenu qui apparaît nettement dans l'examen des coefficients budgétaires semble davantage marqué dans les ménages à deux pourvoyeurs. Globalement, ces derniers peuvent se donner une meilleure protection à mesure que leurs revenus augmentent, ce qui était aussi le cas lorsque nous avons analysé l'épargne.

8. *Hygiène et soins de santé.* Les dépenses encourues pour la fonction hygiène et soins de santé occupent une place marginale dans les budgets des ménages au Québec, à cause de l'étendue de la prise en charge par l'État des coûts de la santé. L'utilisateur n'a pas à payer lui-même les honoraires des médecins ni les frais d'hospitalisation. Les honoraires des médecins et des spécialistes sont payés par la Régie de l'assurance-maladie, qui perçoit un impôt sur la masse salariale, prélevé auprès des entreprises. Les médicaments et d'autres frais encourus par les assistés sociaux et les retraités sont aussi payés directement par l'État. Les frais non couverts par ces programmes doivent être payés par l'utilisateur et ils peuvent être remboursés par une assurance privée, s'il y a lieu. Les coefficients budgétaires de cette fonction sont à peu près identiques dans les ménages à un seul et à deux revenus, mais ces derniers ont affecté à ce poste une part moins élevée (24.9%) des ressources supplémentaires dont ils disposent au total (34.1%). Les dépenses pour l'hygiène et les soins de santé s'élèvent avec l'âge, surtout après quarante-cinq ans et elles augmentent sous l'effet du nombre de pourvoyeurs. Ici encore, le fait d'être propriétaire avec hypothèque fait diminuer ce type de dépenses, mais seulement dans les ménages à double revenu.

9. *Éducation et garde des enfants.* Les dépenses encourues pour l'éducation et la garde des enfants sont assez marginales dans le budget moyen des ménages, à cause du grand nombre d'entre eux qui n'ont pas d'enfants. Première évidence sur laquelle nous n'insisterons pas : les frais de garde varient selon le nombre d'enfants (coefficient : \$116). Il semble par ailleurs que les frais de garde soient moins élevés en milieu rural. Les coefficients associés au type d'activité des femmes sont ici difficiles à interpréter, à cause de la forte relation entre la présence de jeunes enfants et le travail à temps partiel. Aussi isolerons-nous les ménages qui ont au moins un enfant à charge, âgé de moins de seize ans, afin d'analyser comment varient ces frais. (Tableau 19.) Ce modèle montre clairement que le travail à temps complet de l'épouse implique des frais de garde plus considérables. Seconde évidence : les frais de garde sont plus élevés au début du cycle de vie à cause de la présence des jeunes enfants. Deux autres relations méritent d'être soulignées. D'abord, il n'y a pas d'effet du mode d'occupation du logement sur les dépenses pour l'éducation et les services de garde. Cette absence de relation significative mérite d'être soulignée car on a

TABLEAU 19

Régression d'un ensemble de variables sur les dépenses encourues pour les frais de garde par les ménages qui ont des enfants âgés de moins de seize ans, au total et selon l'activité de l'épouse.

	TOTAL DES MÉNAGES	ACTIVITÉ DE L'ÉPOUSE		
		Plein	Partiel	Inactive
Revenus nets007*	.024**	.011	.0008
Femme active, temps plein	479*	—	—	—
Femme active, temps partiel	188*	—	—	—
Nombre d'enfants	-17	-5	-27	1.4
Scolarité	4.9	-5	6	6*
Âge : 35-44	-188*	-940*	-288*	-15
Âge : 45-54	-304*	-1 344*	-473*	-49*
Âge : 55-64	-264*	-1 317*	-480**	-36
Région urbaine (30 000 à 100 000)	35	216	-5	-3
Région urbaine (30 000 et moins)	17	-23	-84	-3
Région rurale	9.1	-146	5	2
Propriétaire avec hypothèque ...	-27	117	-123	23
Propriétaire sans hypothèque ...	-49	116	-127	7
CONSTANTE	61	730	326	-1.5
R ²269	.408	.209	.077
MOYENNE	176	558	292	48.1
N	720	89	193	438

* $p \leq .01$

** $p \leq .05$

observé que cette variable avait un effet important sur les autres fonctions. La relation entre frais de garde et milieu de vie apparaît plus nettement dans les ménages à deux revenus, mais elle n'est pas significative, sans doute à cause de la petite taille de ce sous-groupe. Aussi préférons-nous parler ici d'une hypothèse : les ménages dans lesquels l'épouse travaille à temps complet à l'extérieur du foyer en milieu urbain feraient plus souvent qu'en milieu rural appel à des services marchands pour la garde des enfants. Mais cela reste à vérifier.

10. *Dépenses diverses.* La typologie des fonctions de consommation ne permet pas de classer toutes les dépenses. Certaines d'entre elles sont marginales ou très épisodiques, alors que d'autres doivent être identifiées à des besoins nouveaux dont l'importance ira en grandissant. Aussi le contenu de cette dernière catégorie de la typologie est-il assez hétéroclite. L'élasticité-revenus disponibles de ce type de dépenses est plus élevée que un, comme c'était le cas

pour les fonctions transports et protection. Ce résultat indique que les dépenses diverses ont tendance à croître plus rapidement, notamment dans les ménages à deux revenus. Ici encore, les ménages à un et à deux pourvoyeurs se distinguent. Ces dépenses diminuent en fonction de l'âge, notamment après quarante-cinq ans, et elles sont plus élevées en milieu urbain dans les ménages à un revenu. Dans les ménages qui comptent deux pourvoyeurs, le fait d'être propriétaire avec hypothèque contribue à faire diminuer les dépenses à ce poste (coefficient : $-\$165$) par rapport au niveau observé dans les autres ménages à deux revenus. Ce résultat montre, cette fois encore, que le fait d'avoir une hypothèque à payer affecte l'allocation des ressources dont disposent les ménages à deux revenus, observations que nous tenterons maintenant d'expliquer.

C) *Deux modèles de restructuration des besoins*

Parce que leurs revenus disponibles sont beaucoup plus élevés, les ménages à deux pourvoyeurs bénéficient d'une certaine marge de manœuvre pour effectuer des choix de consommation, mais ils ne peuvent cependant pas augmenter sensiblement toutes leurs dépenses en même temps. En fait, les ménages à deux revenus connaissent eux aussi des contraintes. L'une de celles-ci est apparue clairement dans l'analyse des fonctions de consommation : l'hypothèque à payer. Plus largement, le fait de contrôler le mode d'occupation du logement permet d'identifier deux modèles différents de structuration des budgets dans les ménages à double revenu. Ces modèles apparaissent nettement lorsqu'on compare la croissance relative des dépenses effectuées pour chacune des fonctions de consommation dans les deux types de ménages, en contrôlant la propriété. (Voir le tableau 14.)

Sachant que les dépenses pour l'alimentation et l'habitation ont augmenté moins rapidement que le niveau de vie dans les ménages à deux revenus, nous isolerons les fonctions qui ont connu, en contrepartie, une croissance nettement plus élevée, tant chez les propriétaires que chez les locataires à double revenu. (Tableau 20.) Deux fonctions ont connu une importante augmentation, quel que soit le mode d'habitation : l'habillement et les dépenses diverses. Il en va autrement pour les autres fonctions, dont la hausse varie selon que le ménage est propriétaire ou locataire. Les ménages à deux revenus qui sont propriétaires de leur logement avec une hypothèque à payer ont un niveau de vie plus élevé de 24.2% que les ménages à un seul pourvoyeur. Chez ceux-là, une seule autre fonction — en plus de l'habillement et des dépenses diverses — augmente à un rythme nettement plus élevé que le niveau de vie, soit la protection et les assurances. La situation est différente chez les locataires et les propriétaires sans hypothèque : ici, deux fonctions croissent plus vite que le niveau de vie, soit les transports et l'équipement du foyer. Le second revenu n'a donc pas le même effet dans tous les ménages. Cette analyse donne à penser que le mode de vie des

TABLEAU 20

Différences entre les dépenses des ménages à deux revenus et à un revenu, pour quelques fonctions de consommation, selon le mode d'occupation du logement.

FONCTION	MODE D'OCCUPATION					
	Propriétaire avec hypothèque		Locataire		Propriétaire sans hypothèque	
	%	£	%	£	%	£
Habillement . . .	35.5	11.3	56.3	15.8	58.0	17.4
Dépenses diverses	35.1	10.9	52.5	12.0	56.4	15.7
Protection	47.4	23.2	46.6	6.1	43.3	2.7
Transports	27.0	2.8	55.1	14.6	63.7	23.1
Équipement	26.8	2.6	69.3	28.8	89.3	48.7
NIVEAU DE VIE . . .	24.2	—	40.5	—	40.6	—

ménages est déterminant pour expliquer comment se structurent et se réorganisent les budgets quand les deux conjoints sont actifs. Pour le montrer, nous isolerons les ménages à deux pourvoyeurs selon qu'ils sont propriétaires avec hypothèque ou locataires. Il s'agit là de deux groupes assez homogènes quant au niveau de vie, mais fort différents quant au mode de vie. (Tableau 21.) La majorité des ménages à double revenu qui sont locataires sont des couples sans enfants à charge (60.5%), et seule une minorité d'entre eux (16.8%) ont deux enfants ou plus. À l'opposé, la majorité des propriétaires (69.6%) ont au moins un enfant à charge et 42.3% en ont deux ou plus. Le mode d'habitation et la fécondité des couples à deux revenus sont donc fortement associés. Le niveau de vie semble par contre assez homogène dans les deux groupes. La proportion des femmes actives à temps plein est la même (42%), la moyenne de leur salaire est identique (\$8 000) et le revenu disponible par membre est très proche (légèrement plus élevé de 2.8% chez les locataires). Bref, voilà deux groupes de ménages dont la situation économique (mesurée ici avec des indicateurs pertinents au problème étudié) est assez homogène, mais dont le mode de vie est différent.

Les deux modèles de consommation mis en évidence plus haut, en comparant les dépenses des ménages à deux et à un seul pourvoyeurs, apparaissent ici avec plus de netteté. Les ménages à deux pourvoyeurs qui ont accédé à la propriété ont donné à la fonction habitation la priorité dans leur budget, devant l'alimentation, ce qui constitue un changement majeur dans la structure des budgets. C'est le contraire qui se passe chez les locataires, car le coefficient budgétaire de l'habitation est nettement inférieur (18.0%) à celui de l'alimentation (22.7%). De même, les propriétaires ont augmenté davantage leurs dépenses à l'item protection et assurances diverses. L'achat d'une

TABLEAU 21

*Coefficients budgétaires et caractéristiques des ménages à deux revenus,
selon le mode d'occupation du logement.*

FONCTION	MODE D'OCCUPATION		ÉCART	RAPPORT PROPRIÉTAIRE/ LOCATAIRE
	Propriétaire avec hypothèque	Locataire		
Habitation	22.5	18.0	+ 4.5	121.8
Protection	8.0	6.4	+ 1.6	120.9
Transports	14.6	16.4	- 1.8	86.6
Alimentation	21.6	22.7	- 1.1	92.3
Équipement	6.7	8.1	- 1.4	80.4
Loisirs	7.9	9.3	- 1.4	83.0
CARACTÉRISTIQUES				
Nombre d'enfants à charge	1.3	0.6		
Ménage sans enfant (%)	31.4	60.5		
Ménage avec 2 enfants ou plus (%)	42.3	16.8		
Épouse active à temps plein (%)..	42.8	42.4		
Salaire de l'épouse (\$)	8 081	7 936		
Niveau de vie du ménage (\$).....	8 112	8 344		

propriété et la recherche d'une meilleure protection relèvent sans doute de la même logique, soit la constitution d'un patrimoine et sa protection. Ces deux types de dépenses sont caractéristiques d'un mode de vie plus sédentaire, sans doute à cause de la présence des enfants. Mais en investissant plus d'argent dans l'achat de leur propriété, les ménages à double revenu n'ont pas pu augmenter les autres dépenses au même rythme que les locataires. Ces derniers ont, quant à eux, haussé de façon marquée leurs dépenses aux postes transports, loisirs et équipement du foyer. Voyons le même phénomène à partir des montant réels dépensés : les ménages qui sont propriétaires de leur logement dépensent 20 % de plus que les locataires pour les fonctions habitation et protection, mais 19.6 % de moins pour l'équipement du foyer, 17 % de moins pour les loisirs, 13.4 % de moins pour les transports et 7.7 % de moins pour l'alimentation. Ces différences sont donc bien nettes.

*

* *

Notre analyse montre nettement que le travail salarié des deux conjoints augmente considérablement le niveau de vie des ménages familiaux, au point

même d'être à l'origine d'une nouvelle forme de stratification socio-économique qui oppose les ménages à un seul et à deux pourvoyeurs. Il est indéniable que la hausse des revenus qu'amène la double participation des conjoints au marché du travail affecte les dépenses des ménages familiaux et la place relative des diverses fonctions de consommation. Cet effet du revenu est bien connu depuis les travaux de Engel, dont les célèbres lois formalisent l'impact de cette variable sur les grandes fonctions de consommation. La présence de deux pourvoyeurs a aussi un impact propre sur la structure de la consommation et les types de dépenses, impact qui s'exerce souvent en interaction avec d'autres facteurs. De même, les dépenses des ménages, qu'elles soient classées selon les critères de la fonctionnalité ou de la durabilité, ne varient pas de la même façon et ne sont pas soumises aux mêmes influences dans les deux types de ménages.

On observe aussi deux structures de consommation dans les ménages à double revenu. La première caractérise un type de vie axé sur le foyer et la vie familiale, dans un espace privé qui nécessite un plus grand investissement dans la fonction habitation, à cause notamment de l'achat d'une propriété. La présence des enfants joue un rôle de premier plan dans ce choix que font les ménages à deux revenus. Or, l'achat d'une propriété a des répercussions sur l'ensemble du budget, tant que l'hypothèque n'est pas payée, et elle réduit l'augmentation des autres types de consommation que le double revenu rendrait théoriquement possible.¹³ À l'opposé, la stratégie d'investir moins dans l'habitation permet au ménage d'affecter plus de ressources à des dépenses corrélatives d'un mode de vie axé vers l'extérieur : mobilité (transports) et loisirs marchands. Les dépenses de transports ne sont donc pas seulement induites par l'extension des banlieues ; elles sont nécessitées par un mode de vie non sédentaire. Mais si les locataires dépensent moins pour l'habitation et davantage pour des fonctions extérieures, ils ne négligent pas pour autant la consommation dans l'univers privé du foyer, comme l'indiquent les dépenses plus élevées pour l'aménagement intérieur et pour l'alimentation et les boissons. Notons aussi qu'une partie des dépenses en loisirs va à l'achat d'équipements qui permettent aux ménages de produire eux-mêmes ce service au sein du foyer (vidéo, etc.) ou à l'extérieur (équipements pour le plein air, etc.).

Ces deux structures de consommation, qui impliquent le choix d'un mode d'occupation ou qui en découlent, caractérisent aussi jusqu'à un certain point les budgets des ménages à un seul pourvoyeur. Mais notre analyse tend à

13. « Compte tenu de la structure de financement des dépenses de logement, un ménage qui adopte un style de vie "home-oriented" tend à choisir une maison unifamiliale. Or, il n'y a aucun avantage à louer une maison unifamiliale. Inversement, un ménage qui souhaite consommer peu de logement s'oriente presque nécessairement vers le statut de locataire. C'est donc autant le choix d'un type de logement et d'un niveau de consommation que celui d'un mode d'occupation qui est contenu dans l'importance du statut de propriétaire. » (GODBOUT et BLAIS, 1983 : 129.)

montrer que, toutes choses égales, l'opposition entre ces deux structures de consommation et, derrière elles, l'opposition entre deux styles de vie, se démarquent avec plus de netteté dans les ménages à deux revenus. Il faut cependant éviter de voir ces deux modèles sous la forme d'une séquence caractérisant deux moments importants du cycle de vie : ménages sans enfant, locataires, mobiles et hédonistes qui deviennent ensuite propriétaires, fixés et sédentaires avec la venue des enfants. Au contraire, la baisse de la fécondité dans les couples à deux revenus donne à penser que ces deux structures de consommation coexistent, confirmant ainsi la diversité des modes de vie et des modes de consommation qui caractérise nos sociétés. Soulignons, enfin, que la double participation des conjoints au marché du travail et la hausse des revenus qui s'ensuit affectent en permanence les budgets ; le revenu des femmes n'est plus un revenu transitoire ni un revenu d'appoint à celui de l'époux. Le double salaire doit être considéré comme la source d'un revenu permanent, au sens de Friedman.

Simon LANGLOIS

*Département de sociologie,
Université Laval.*

RÉFÉRENCES

- AGARWALA, R. et J. DRINKWATER, « Consumption functions with shifting parameters due to socio-economic factors », *Review of Economics and Statistics*, 54, 1972 : 89-96.
- BAUDELLOT, R. et R. ESTABLET, *Qui travaille pour qui ?*, Paris, Maspero, 1979.
- BAUDRILLARD, Jean, *Le système des objets*, Paris, Gallimard, 1973.
- BILKEY, W.-J. et al., « The structural effect on consumer disbursements of wives working », *Review of Economics and Statistics*, 44, mai 1962 : 221-224.
- BOURDIEU, Pierre, *La distinction*, Paris, Minit, 1979.
- CARROLL, M.-S., « The working wife and her family's economic position », *Monthly Labor Review*, 85, avril 1962 : 366-374.
- COLLINS, R., *The Credential Society*, New York, Academic Press, 1979.
- FERBER, M.-A. et B. BIRNBAUM, « One job or two jobs : the implications for young wives », *The Journal of Consumer Research*, décembre 1980 : 263-271.
- GARDES, François, « L'évolution de la consommation marchande en Europe et aux U.S.A. depuis 1960 », *Consommation*, 3, 1983 : 3-32.
- GERSHUNY, J., *After Industrial Society*, Londres, MacMillan, 1978.
- GODBOUT, Jacques et S. BLAIS, *L'accessibilité financière au logement neuf*, Montréal, INRS-Urbanisation, 1983, 165p.
- GUILLAUME, M., *Le capital et son double*, Paris, PUF, 1974.
- HALBWACHS, Maurice, *Les classes ouvrières et les niveaux de vie*, Paris, Alcan, 1913.

- HALBWACHS, Maurice, *L'évolution des besoins sociaux dans les classes ouvrières*, Paris, Alcan, 1933.
- JURAND, O. et B. LEMENNECIER, « Le travail féminin, la consommation marchande et la production domestique », dans : *Les modes de consommation de quelques pays occidentaux : comparaison et lois d'évolution, 1960-1980*, Paris, CREDOC, juin 1982 : 163-185.
- KASULIS, J., R. LUSCH et E.-F. STAFFORD jr, « Consumer acquisition patterns for durable goods », *Journal of Consumer Research*, 6, juin 1979 : 47-57.
- LEFEBVRE, Henri, *La vie quotidienne dans le monde moderne*, Paris, Gallimard, 1970.
- LEVY-GARBOUA, L., « Les modes de consommation de quelques pays occidentaux : comparaisons et lois d'évolution », *Consommation*, 1, 1973 : 3-52.
- OPPENHEIMER, V.-K., « The sociology of women's economic role in the family », *American Sociological Review*, 42, juin 1977 : 387-406.
- PIGANIOL, B., *Consommation, épargne et biens durables*, Paris, Dunod, 1969.
- PREVESLOU, C., *Sociologie de la consommation familiale*, Bruxelles, Vie ouvrière, 1968.
- RASHID, A., *Richesse des familles dont l'épouse travaille*, Ottawa, Statistique Canada, avril 1983, 157p. (Cat : 13-578.)
- SCARDIGLI, Victor, *La consommation, culture du quotidien*, Paris, PUF, 1983.
- Statistique Canada, *Dépenses des familles au Canada, 1978*, III, janvier 1982. (Cat. 62-551.)
- STROBER, Myra H., « Wives' labor force behavior and family consumption patterns », *American Economic Review*, 68, 1977 : 410-417.
- STROBER, Myra H. et Charles B. WEINBERG, « Working wives and major family expenditures », *The Journal of Consumer Research*, 4, 1977 : 141-147.
- TABARD, Nicole, « Consommation et niveau de vie de quelques groupes sociaux », *Consommation*, 2, avril-juin 1961 : 5-41.
- TABARD, Nicole et P. CLAPIER, *Influences du travail féminin sur les budgets familiaux*, Paris, CREDOC, 1979, 258p.
- THUROW, Lester, *The Zero-Sum Society*, New York, Penguin Books, 1980.
- TREMBLAY, M.-A. et G. FORTIN, *Les comportements économiques de la famille salariée au Québec*, Québec, PUL, 1964.
- TROGNON, A., « Composition des ménages et système linéaire de dépenses », *Annales*, 41, 1981.
- WILLIAMS, Ross A., « Wants and working wives : household demand and savings in Australia », *The Economic Record*, avril 1978 : 32-44.